Quatre-vingt-quatrième année. — N° 4. Le Numéro : 15 francs. Samedi 5 Janvier 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret du 3 janvier 1952 portant convocation de l'Assemblée de l'Union française (p. 226).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de l'intérieur.

Décret du 31 décembre 1951 homologuant une décision votée par l'Assemblée algérienne au cours de sa session ordinaire de novembre-décembre 1951 (p. 226).

Ministère de la défense nationale.

Décrets des 31 décembre 1951 et 2 janvier 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 226).

Arrêtés portant promotions, nominations, titularisations, détachement, acceptation de démission, révocation et annulant ou modifiant les dispositions d'un précédent arrêté :

Administration centrale de la marine (p. 227).
Constructions et armes navales (p. 227).
Personnels civils extérieurs de la guerre (p. 229).
Service des essences (p. 229).
Service des poudres (p. 229).

Tableau de départ colonial du 1er janvier 1952 (p. 230).

Tableaux d'avancement pour l'année 1952 (service de l'intendance, armée active) (p. 236).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décrets du 31 décembre 1951 portant nomination d'auditeurs à la cour des comptes (p. 237).

Arrêté du 4 janvier 1952 portant fixation de la valeur imposable servant au calcul de la taxe cumulée sur les laines (p. 238).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 21 décembre 1951 portant élévation à la dignité de grand-croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 238).

Décret n° 52-11 portant ajustement et fixation des primes de service et de rendement des fonctionnaires des ponts et chaussées (rectificatif) (p. 238).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Décret du 3 janvier 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 239).

Arrêté portant nomination d'un ordonnateur secondaire (p. 239).

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Arrêté portant intégration et rectificatif (administrateurs) (p. 238).

Tableau complémentaire d'avancement de classe des administrateurs civils pour l'année 1951 (p. 238).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêtés portant promotions (administration centrale) (p. 238).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret n° 51-1526 du 31 décembre 1951 déterminant les modalités d'essai des spécialités pharmaceutiques (p. 239).

Arrêté portant nomination de membres de la commission permanente du Codex (p. 239).

Liste des organismes de travailleuses familiales agréés (p. 240).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Vérification de pouvoirs. — Modifications aux listes électorales des membres des groupes. — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 241).

Conseil de la République. — Listes électorales des membres des groupes politiques. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 243).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 245).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 245).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de vacance d'emploi de correcteur suppléant de français du concours d'admission à l'école polytechnique en 1952 (p. 246).

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Résultats du tirage de la première tranche de la loterie nationale 1952 (p. 245).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Décision du 2 janvier 1952 du directeur des carburants fixant le contingent de benzol disponible pour la carburation en janvier 1952 (p. 245).

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république fédérale d'Allemagne (p. 246).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse (rectificatif et additif) (p. 246).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de postes de médecin adjoint aux sanatoriums de la Guiche (Saône-et-Loire) et de Seyssuel (Isère) (p. 246).

Annonces (p. 247).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 3 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 4 janvier 1952. — Questions écrites (p. 113).

N° 4 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 4 janvier 1952. — Questions écrites (p. 165).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret du 3 janvier 1952 portant convocation de l'Assemblée de l'Union française.

Le Président de la République, président de l'Union française,

Vu l'article 69 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — L'Assemblée de l'Union française est convoquée pour le mardi 8 janvier 1952.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 janvier 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République, président de l'Union française:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

EDGAR FAURE.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 31 décembre 1951 homologuant une décision votée par l'Assemblée algérienne au cours de sa session ordinaire de novembre-décembre 1951.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 15 et 16 de la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu le décret n° 48-1115 du 19 juillet 1948 portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi du 20 septembre 1947;

Vu la transmission en date du 28 décembre 1951 faite par le président de l'Assemblée algérienne au gouverneur général de l'Algérie,

Décrète:

Art. 1er. — Est homologuée la décision suivante votée par l'Assemblée algérienne:

Décision reportant au 31 décembre 1952 les effets de la prorogation concernant certains baux de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 31 décembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

CHARLES BRUNE.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 31 décembre 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur

Par décret en date du 31 décembre 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à l'air, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (faits exceptionnels de guerre et de résistance), pour prendre rang de la date du présent décret:

Au grade de commandeur.

Le Barazer (Jean-François-Marie-Georges), lieutenant-colonel. Officier de la Légion d'honneur du 25 décembre 1940.

Au grade d'officier.

Rouret (Henry-Jean-Lucien), capitaine. Chevalier de la Légion d'honneur du 7 juillet 1945.

Au grade de chevalier.

Caire (Damian-Jean-Joseph), commandant.
Ittel (Georges), commandant.
Poirier (André-Alfred-Pierre), commandant.
Rupied (Michel-Paul-Henry-Jean), commandant.
Besnard (Jean-Maurice-Adolphe), capitaine.
Logeais (Raymond-Romain-Victor), capitaine.
Martin-Neuville (Charles-Eugène-Marie), capitaine.
Paris (Raymond), capitaine.
Beauvais (Jean-Georges-Edgar), lieutenant.
Clerc (Robert), lieutenant.
Dousset (Gratien-Jean), lieutenant.
Dupré (Camille), lieutenant.
Dupuy (Elie-Alfred), lieutenant.
Genty (Auguste-Irénée-Bernard), lieutenant.
Hardouin (Alfred-Jean-Armand), lieutenant.
Rossi (Ida), lieutenant.
Roux (Roger-Jacques-Léon), lieutenant.
Manoël (Robert-Alexandre), sous-lieutenant.
Nouy (Marie-Louis-Léon-Gaston), sous-lieutenant.

En application des dispositions de l'article 4 du décret n° 50-661 du 14 juin 1950, ces promotions et ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Décret du 2 janvier 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 2 janvier 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à l'air, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 21 décembre 1951 portant que la promotion dudit décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de grand officier.

M. Bréguet (Louis-Charles), président directeur général de la Société des ateliers d'aviation Louis Bréguet. Services militaires et pratique professionnelle: 51 ans. Commandeur de la Légion d'honneur du 23 août 1925. Médaille de l'aéronautique.

Administration centrale de la marine.

Par arrêté du 2 janvier 1952, Mlle Brugières (Yvonne), employée de bureau (dactylographe) du 7e échelon de l'administration centrale de la marine, est détachée, pour compter du 1er janvier 1947 et pour une période de cinq ans, au ministère des affaires étrangères, haut commissariat de la République française en Allemagne.

Constructions et armes navales.

Par arrêté du 22 décembre 1951:

Sont promus à la classe exceptionnelle de chef de travaux des constructions navales:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

M. Labbay (Marcel), chef de travaux (3e échelon).
M. Le Gall (Jean), chef de travaux (3e échelon).

Sont nommés à l'emploi de chef de travaux (1er échelon) des constructions navales et de l'artillerie navale, les agents techniques principaux de 1re classe dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

MM. Lemarquis (Jean), Fort (Pierre), Camail (Fernand), Marie (André), Salou (Alphonse), Soula (Marius), Gain (Georges), Le Vaguères (Désiré), Hardit (André), Avenard (François), Bruschi (Antoine), Saudrais (Marcel), Pitraye (Jean), Penvern (Jean), Vallaton (Jules), Mounier (Etienne).

Sont avancés en classe, les agents techniques principaux des constructions navales dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

1er tour (ancienneté). M. Dadon (Louis), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Le Toullec (Joachim), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Clavey (Célestin), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Quentel (René), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Thomas (Emile), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix), M. Avalonne (Joseph), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Le Roch (René), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Vautier (Raymond), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix), M. Moréno (Maurice), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Gélis (Louis), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix), M. Tersiguel (Louis), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Renouf (Louis), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Burguès (Pierre), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Picart (Jean), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Coajou (Charles), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Nicolas (Louis), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Quiniou (Louis), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Loaec (François), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Thomas (Jean), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Persch (Jean), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Marchadour (Hippolyte), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Ménez (Nicolas), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Le Pen (Louis), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Le Page (Victor), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Le Lan (Emile), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Kérébel (Ambroise), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Le Roux (Marcel), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Bolquelin (Pierre), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Le Lann (Hervé), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Uguen (Emmanuel), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Guillemot (Armand), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Le Gal (Olivier), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Guet (Alfred), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Gamard (André), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Masia (Ferdinand), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Guérin (Gilbert), gent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.

Sont nommés à l'emploi d'agent technique principal de 3e classe des constructions navales, les agents techniques de 1re classe dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

1er tour (ancienneté). M. Le Hen (Joseph), reliquat de bonifications: néant (figure au tableau d'avancement).
2e tour (choix). M. Courboulay (Augustin), reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Girard (Roger), reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Angée (Raymond), reliquat de bonifications: néant (figure au tableau d'avancement).
2e tour (choix). M. Cren (Jean), reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Thibaudat (Georges), reliquat de bonifications: néant.
1er tour (ancienneté). M. Kerjean (François), reliquat de bonifications: néant (figure au tableau d'avancement).
2e tour (choix). M. Hamel (Louis), reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Guével (Jean), reliquat de bonifications: 4 mois 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Pouille (Jacques), reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Besson (Honoré), reliquat de bonifications: 4 mois 1 jour.
3e tour (choix). M. Pin (Albert), reliquat de bonifications: 4 mois 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Busson (Edouard), reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Michel (Jacques), reliquat de bonifications: néant.
3e tour (choix). M. Chivalier (Emile), reliquat de bonifications: 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Leuchant (Daniel), reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Robein (Ernest), reliquat de bonifications: 1 jour.
3e tour (choix). M. Chinn (Frédéric), reliquat de bonifications: 1 jour.
1er tour (ancienneté). M. Grall (Charles), reliquat de bonifications: néant.
2e tour (choix). M. Cabane (Raoul), reliquat de bonifications: 1 jour.

Sont avancés en classe les agents techniques des constructions navales dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

1er tour (ancienneté). M. Martin (Marcel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 8 jours.

2e tour (choix). M. Gargam (Auguste), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 10 mois 2 jours.

3e tour (choix). M. Parois (Théophile), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

1er tour (ancienneté). M. Dubost (René), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 8 jours.

2e tour (choix). M. Bérot (Edouard), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 4 mois 2 jours.

3e tour (choix). M. Albert (Joseph), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 4 mois 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Ferrat (Roger), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Le Gal (Léon), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

3e tour (choix). M. Guénolé (Pierre), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

1er tour (ancienneté). M. Bolcazou (Hervé), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Lavigne (Michel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

3e tour (choix). Le Gars (Joseph), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 3 jours.

1er tour (ancienneté). M. Bosvy (Jean), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Canévet (Paul), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

3e tour (choix). M. Costils (Charles), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 3 jours.

1er tour (ancienneté). M. Hamel (Léon), agent technique de 2e classe, reliquat de bouifications: néant.

2e tour (choix). M. Giligny (André), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 3 jours.

3e tour (choix). M. Pécheu (Emmanuel), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Issalène (Emile), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Rondeau (Alexis), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Lidureau (Jean), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Rapetto (Jean), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Cadière (Marius), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Minighetti (Antoine), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Rinaldo (Auguste), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 8 jours.

2e tour (choix). M. Coatanéa (Lucien), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Guihal (Emile), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Muracciole (Paulin), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

2e tour (choix). M. Lebreton (Félix), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Merle (Louis), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 5 mois 13 jours.

1er tour (ancienneté). M. Héraud (Emmanuel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

2e tour (choix). M. Le Scour (Paul), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Galano (Vincent), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Renaud (André), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

2e tour (choix). M. Herry (Louis), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Prima (Yves), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Le Beux (Corentin), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Brest (Louis), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Boston (André), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Gorjux (Paul), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Mariette (Jean), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 3 mois 21 jours.

3e tour (choix). M. Laurent (Louis), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Pondaven (François), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Renaud (Guy), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Ronvier (Fernand), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 3 mois 21 jours.

1er tour (ancienneté). M. Bardant (Roger), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Raynier (Jean), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 1 mois 19 jours.

3e tour (choix). M. Rivalier (Robert), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 1 mois 19 jours.

1er tour (ancienneté). M. Mignon (Gabriel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Filon (André), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Coat (Laurent), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 1 mois 10 jours.

1er tour (ancienneté). M. Prigent (Alexandre), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Abello (Albert), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Bernon (André), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Stéponoff (Michel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

Sont avancés en classe, les agents techniques principaux de l'artillerie navale dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

3e tour (choix). M. Dequesne (Lucien), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: 1 mois 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Sertin (Robert), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Automne (Robert), agent technique principal de 3e classe, reliquat de bonifications: 17 jours.

3e tour (choix). M. Caroff (Maurice), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.

1er tour (ancienneté). M. Schwartz (Raymond), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 20 jours.

2e tour (choix). M. Louis (Raymond), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.

3e tour (choix). M. Duval (Darius), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Morvézen (Pierre), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Cornet (Antonin), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Fougères (Lucien), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 jour.

1er tour (ancienneté). M. Rouberty (Gabriel), agent technique principal de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

Sont nommés à l'emploi d'agent technique principal de 3e classe de l'artillerie navale, les agents techniques de 1re classe dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

1er tour (ancienneté). M. Morinet (Fernand), reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Napias (Albert), reliquat de bonifications: 1 jour.

3e tour (choix). M. Bachelier (Henri), reliquat de bonifications: 1 jour.

Sont avancés en classe les agents techniques de l'artillerie navale dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

3e tour (choix). M. Le Brégent (Jules), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 1 mois 13 jours.

1er tour (ancienneté). M. Courtes (Charles), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 17 jours (figure au tableau d'avancement).

2e tour (choix). M. Cornic (Jean), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Besson (Jean), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Poinet (Elie), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant (figure au tableau d'avancement).

2e tour (choix). M. Mahieu (Eugène), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

3e tour (choix). M. Guillemot (Joseph), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 10 mois 29 jours.

1er tour (ancienneté). M. Delage (Henri), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Chaix (Georges), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 10 mois 29 jours.

3e tour (choix). M. Boisramé (Albert), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: 10 mois 29 jours.

1er tour (ancienneté). M. Garbe (Gilbert), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Villelégier (Pierre), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Gougeon (André), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

1er tour (ancienneté). M. Yizer (Ernest), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Piriou (Jean), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: 2 jours.

3e tour (choix). M. Hainneville (Marcel), agent technique de 3e classe, reliquat de bonifications: néant.

1er tour (ancienneté). M. Boulaire (Roger), agent technique de 2e classe, reliquat de bonifications: néant.

Sont avancés au 2e échelon, les chefs de travaux (1er échelon) des constructions navales et de l'artillerie navale dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er juillet 1951.)

M. Bodiger (Jean).

(Pour compter du 1er décembre 1951.)

MM. Charnier (Emile), Bernard (Roger), Toupotte (Léon), Poulain (André), Coloretti (Joseph), Lecœur (Joseph), Blanc (Toussaint), Briand (Roger), Le Roux (Eugène), Ruhard (Albert), Bachelier (René), Fortin (Pierre), Le Fel (Pierre), Quichot (Jean).

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté en date du 15 décembre 1951, la nomination de M. Henaff (Sébastien) à l'emploi de commis administratif des services extérieurs de la guerre, a été modifiée et prononcée à Alger (Alger), au lieu de Coëtquidan (Morbihan).

Intendance

Par arrêté du 8 décembre 1951, la démission de son emploi offerte par Mlle Clech (Thérèse), secrétaire administratif à la direction du contrôle, service du contentieux, est acceptée à la date du 1er décembre 1951.

Transmissions

Par arrêté en date du 13 décembre 1951, M. Chevalier (Jean), auxiliaire de service du groupe régional d'exploitation des transmissions de la 9e région militaire, est titularisé dans le cadre complémentaire de service, à la 3e classe, à compter du 1er juillet 1947.

Service du matériel

Par arrêté du 22 décembre 1951, M. Auduit (Albert), agent du cadre complémentaire de bureau au magasin de rechanges automobiles de Lyon, est révoqué de ses fonctions sans suspension des droits à pension.

Cette révocation prendra effet du jour de la notification qui en sera faite à l'intéressé.

Service de santé

Par arrêté du 26 décembre 1951, les employés auxiliaires temporaires des services extérieurs, relevant du service de santé militaire, dont les noms suivent, sont titularisés, dans les cadres complémentaires de bureau et de service et nommés à compter du 1er juillet 1951, aux classes ci-après:

1re Région

Agents de bureau de 6e classe. — Brouard, née Porcher (Mauricette); Leriche, née Larivière (Marcelle).

Agents de bureau de 5e classe. — Picou, née Marchal (Renée); Droubaix (Denise), Poyer (Fernand), veuve Tilmant, née Marguerille (Marie).

Agent de bureau de 3e classe. — Clarac (Paul).

Agent de service de 5e classe. — Firmin (Alexandre).

2e Région

Agent de bureau de 6e classe. — Veuve Croix, née Jouglet (Marie-Louise).

Agents de bureau de 5e classe. — Bourgeois (André), Carrez (Pierre), Debruyne, née Deulin (Micheline).

Agent de service de 6e classe. — Vanoye (Louis).

4e Région

Agents de bureau de 6e classe. — Veuve Lanave, née Soules (Jeanne); veuve Aymard, née Palacios (Raymonde).

Agents de bureau de 4e classe. — Veuve Barraud, née Flachat (Pauline); Brajot, née Paulhac (Hélène).

7e Région

Agents de bureau de 5e classe. — Colombet (Raymond), Crequer, née Léonard (Madeleine).

8e Région

Agent de bureau de 6e classe. — Lapalus, née Fargeat (Renée).

Agents de bureau de 5e classe. — Giraud, née Martinet (Suzanne); veuve Frappat, née Combrisson (Marie); Forest, née André (Josette).

Agents de bureau de 4e classe. — Noé (Julien), veuve Delphin-Poulat, née Cordier (Germaine).

Agent de bureau de 3e classe. — Maillé (Francisque).

Agent de service de 5e classe. — Jambon, née Chaumat (Jeanne).

10e Région

Agents de bureau de 5e classe. — Mei, née Martin (Emmanuelle); Aouizerat (Fernande), Revel (Jeanne), Cozzolino (Emilie).

Agents de bureau de 4e classe. — Arquer (Jeanine), veuve Lasry, née Torjmann (Dinah); Carmelo, née Arrighi (Joséphine); veuve Floutard, née Dejoux (Germaine); Hamadi (Yaya), Maucuer (Mireille).

Tunisie

Agents de bureau de 5e classe. — Zammit (Jeanne), veuve Saunier, née Castanet (Henriette); Baldacchino (Marie).

Agents de bureau de 4e classe. — Veuve Lellouche, née Berrebi (Valentine); Zammit (Marie), Diana (Armand), Giannino (Pauline), Barbieri, née Importuna (Marie).

Agent de service de 5e classe. — Dente (Marie).

Maroc

Agent de bureau de 6e classe. — Veuve Petit, née Bana (Marie-Louise).

Agents de bureau de 5e classe. — Bouzaglou (Andrée), Zonana (Henriette), Benegmos (Hana), Tabuteau (Marthe).

Agents de bureau de 4e classe. — Lavenu, née Laine (Rolande); Droit, née Gangarossa (Suzanne); Danan (Mimoun).

Agent de bureau de 2e classe. — Plaude (John).

Ces titularisations restent subordonnées aux résultats des examens médicaux visés à l'article 10 du décret n° 47-1456 du 5 août 1947.

Service des essences.

Par arrêté du 26 décembre 1951, les dispositions de l'arrêté du 11 juin 1951 sont annulées en ce qui concerne Mlle Donnadieu (Paule-Marie), en fonctions au service des essences en Afrique du Nord.

Service des poudres.

Par arrêté du 26 décembre 1951, Mme Lavigne (Marcelle), commis administratif à l'usine de Morcenx, annexe de la poudrerie de Saint-Médard, est mise en disponibilité sur sa demande, pour convenances personnelles, pour une durée de trois mois renouvelables à compter du 24 septembre 1951.

Tableau de départ colonial du 1er janvier 1952.

NOTA. — Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence, à la direction des troupes coloniales et au plus tard le 10 janvier 1952, les certificats d'aptitude réglementaire (état modèle « C » recto et verso). Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas, où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pû être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

A. — Infanterie coloniale.

Colonel.

M. Waymel (Benoit), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 1er avril 1951.

Chef de bataillon.

M. Genty (Henri), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Paris. — 27 avril 1950.

Capitaines.

MM.

Raux (Charles), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux « S. M. B. C., conducteur de travaux ». — 12 mai 1948.

Clappier (Jean), E. M. P. I. C., ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 29 juillet 1948.

Levron (Bernard), E. M. P. I. C., ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 15 février 1949.

Robinet (Raymond), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 3 juillet 1950.

Mufraggi (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 4 juillet 1950.

Robert de la Tour (Joseph), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 5 juillet 1950.

Laguille (Armand), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 8 juillet 1950.

Roederer (Bertrand), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 13 juillet 1950.

Subtil (Roger), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 18 juillet 1950.

Ghillebaert (Raymond), école de sous-officiers de Strasbourg. — 31 juillet 1950.

Delarue (Marcel), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca. — 11 août 1950.

Bocquillon (Georges), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 19 août 1950.

Chastel (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars « blindé ». — 24 août 1950.

Lebrun (Pierre), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad. — 19 novembre 1950.

Chareille (Maxime), centre colonial d'instruction des transmissions. — 21 novembre 1950.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Bernard (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 8 octobre 1943.

Assailly (Jacques), 2e bataillon d'infanterie coloniale. — 8 juillet 1948.

Thomas (Jean), école spéciale militaire interarmes. — 23 septembre 1949 (séjour interrompu).

Celeste (Jules), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 27 juin 1950.

Beaupiet (Bernard), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 22 décembre 1950.

Lambotte (Pierre), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 29 décembre 1950.

Lecomte (Pierre), 110e régiment d'infanterie coloniale. — 8 janvier 1951.

Mauriere (Antonin), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 28 janvier 1951.

Hautefeuille (André), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 28 janvier 1951.

Pededieu (Gaston), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 28 janvier 1951.

Monthioux (Roger), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 29 janvier 1951.

Clemente (Philippe), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 4 février 1951 (séjour interrompu).

Labarre (René), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 4 février 1951.

Terras (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 20 février 1951.

Tetart (Jacques), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 22 février 1951 (séjour interrompu).

Dufour (François), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 25 février 1951.

Masini (Maurice), E. M. P. I. C., à la disposition du résident général de la République française au Maroc, services des affaires indigènes. — 1er mars 1951.

Flaman (Ferdinand), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 4 mars 1951.

Le Goff (Maurice), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad. — 5 mars 1951.

Lainel (Pierre), 110e régiment d'infanterie coloniale. — 9 mars 1951.

Masset (Francis), centre d'instruction colonial de l'arme blindée. — 12 mars 1951.

Agostini (Ange), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 22 mars 1951, rang du lieutenant Chauderat.

Molliet (Albert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 24 mars 1951.

Ferrandi (Jean-Baptiste), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 29 mars 1951.

Cognet (Bernard), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9. — 29 mars 1951.

Reynold de Serexin (Jacques), centre d'instruction colonial de l'arme blindée « blindé ». — 31 mars 1951.

B. — Parachutistes.

Capitaines.

MM.

Minaud (Emilien), E. M. P. I. C., état-major de la 3e région militaire. — 4 juillet 1950.

Leblond (Michel), 1re 1/2 brigade coloniale de commandos parachutistes. — 28 mars 1951.

Lieutenant.

M. Elise (Jean), 1re 1/2 brigade coloniale de commandos parachutistes. — 11 mars 1951.

C. — Artillerie coloniale.

Capitaines.

MM.

Beignard (Paul), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 31 mai 1950.

Cramoisy (André), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 1er juin 1950.

Bono (Pierre), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale. — 8 juillet 1950.

Argenton (Pierre), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 26 août 1950.

Le Seac'h (Maurice), 458e groupement d'artillerie antiaérienne coloniale. — 15 mars 1951.

Lieutenants.

MM.

Lemesre (Jean), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 30 septembre 1948.

Berthelon (Alfred), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale. 11 juin 1950.

Cartier (Maurice), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 11 août 1950.

Arduino (Henri), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale. — 20 août 1950.

Lamotte (André), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 26 septembre 1950.

Martegoutte (Pierre), 1/2e régiment d'artillerie coloniale. — 5 octobre 1950.

Rey (Paul), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, au titre S. M. B. C., mécanique générale. — 10 octobre 1950.

Capelier (Pierre), 1/7e régiment d'artillerie colonale. — 20 octobre 1950.

Meriet (Jean), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 1er novembre 1950.

Gaget (Jacques), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 7 novembre 1950.

Lacuve (René), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 8 décembre 1950.

Daumard (Louis), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 15 décembre 1950 (séjour interrompu).

Trebaul (Guillaume), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 16 janvier 1951.

Cabanes (Marc), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 27 janvier 1951.

Grandvaux (Georges), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 20 février 1951.

Chanson (Lucien), compagnie d'état major des troupes coloniales, centre d'études asiatiques et africaines. — 31 juillet 1951.

D. — **Services des matériels et des bâtiments coloniaux.**

COMPTABILITÉ

Lieutenant.

M. Chevallier (Félix-Marius), groupement d'instruction des matériels et des bâtiments coloniaux pour ordre ministère de la France d'outre-mer, E. C. M. A. M. T. O. M. Paris. — 26 juillet 1950.

CONTRÔLEUR D'ARMES

Lieutenant.

M. Carlotti (Hyacinthe), groupement d'instruction des matériels et des bâtiments coloniaux. — 17 juillet 1950.

TRANSMISSIONS

Lieutenant.

M. Potelune (Auguste-Roland), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux. — 9 mars 1950.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Capitaine.

M. Boisset (Gustave), groupement d'instruction des matériels et des bâtiments coloniaux. — 31 décembre 1949.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Capitaines.

MM.

Crozet (Joseph), groupement d'instruction des matériels et des bâtiments coloniaux. — 8 septembre 1949 (séjour interrompu).
Delaloy (Charles), école supérieure technique du génie. — 12 mars 1950.
Charron (Maxime), école supérieure technique du génie. — 24 mars 1950.
Saunier (Alfred), école supérieure technique du génie. — 21 avril 1950.
Parant (Gustave), école supérieure technique du génie. — 8 juin 1950.
Fevre (Roger), école supérieure technique du génie. — 8 septembre 1950.

Lieutenants.

MM.

Lesuffer (Lucien), école supérieure technique du génie. — 5 août 1949 (séjour interrompu).
Monange (Charles), groupement d'instruction des matériels et des bâtiments coloniaux. — 15 septembre 1949.
Klein (Pierre), école supérieure technique du génie. — 27 mars 1950.

E. — **Intendance coloniale.**

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Commandant.

M. Mevel (Jean), service administratif de la direction des troupes coloniales. — 7 avril 1949.

Capitaines.

MM.

Lugnier (Charles), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 12 janvier 1950 (séjour interrompu).
Sarotte (Georges), inspection technique de l'habillement, Paris. — 24 janvier 1950.
Agostini (Marcel), dépôt des modèles et des matériels spéciaux de l'habillement, Val d'Or. — 27 juin 1950.
Leveau (Pierre), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 11 août 1950.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Melkebeke (Serge), école d'administration de l'intendance à Montpellier. — N'a jamais servi.
Ponsard (Marc), école d'administration de l'intendance à Montpellier. — N'a jamais servi.
Jolly (Georges), école d'administration de l'intendance à Montpellier. — N'a jamais servi.
Minet (Louis), service administratif de la direction des troupes coloniales. — 21 mai 1949.
Trousset (Paul), centre de comptabilité des troupes coloniales en métropole. — 15 avril 1950.
Berthelin (Charles), ministère de la France d'outre-mer, intendance de Marseille. — 20 août 1950.
Senechal (Raoul), intendance de la 2e région militaire. — 28 octobre 1950.
Guillermet (Armand), inspection technique des subsistances, Paris. — 7 novembre 1950.

F. — **Adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.**

Lieutenant.

M. Couot (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 20 août 1949.

G. — **Adjoints de chancellerie coloniale.**

Lieutenants.

MM.

Pommier (Adrien), état major du général commandant supérieur des troupes du Maroc. — 27 juillet 1949.
Blain (Emilien), compagnie d'état major des troupes coloniales, détaché à la direction des troupes coloniales. — 1 octobre 1949.

H. — **Service de santé colonial.**

MÉDECINS

Commandant.

M. Camborde (Charles), hôpital militaire n° 294, Fréjus. — 31 décembre 1950.

Capitaines.

MM.

Boidard (Claude), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 30 juillet 1950.
Cloup (Marcel), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Paris, cadre permanent. — 31 décembre 1950.
Beaurain (Jean), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 14 janvier 1951.

PHARMACIENS

Commandant.

M. Petard (Paul), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 17 octobre 1950.

Lieutenant.

M. Gaulier (Roger), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 28 janvier 1951.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Capitaines.

MM.

Lena (Laurent), école d'application du service de santé des troupes coloniales, mis à la disposition de la direction du service de santé de la France d'outre-mer. — 15 février 1949 (séjour interrompu).
Voisin (Robert), hôpital militaire n° 294, Fréjus. — 23 juin 1950.

Lieutenants.

MM.

Kohlstedt (Charles), hôpital militaire n° 294, Fréjus. — 8 juin 1950.
Bodin (Marcel), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales. — 19 février 1951.
Ortoli (Antoine), école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché au magasin général du service de santé de la 1re région militaire, Vanves. — 28 avril 1951.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Jan (Marcel), 2e bataillon d'infanterie coloniale (B. S. d'arme). — 6 mars 1949.
Galland (Maurice), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction centrale du service social de l'armée à Paris (B. C. S.). — 27 mai 1949.
Brayer (Robert), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'état-major particulier du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés (D. A. M., B. E. comptabilité). — 1er juin 1949.
Dominati (Michel), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché au service social de Tunisie (B. C. S., B. E. comptabilité). — 13 juin 1949.

Caste (Robert), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché à l'école de sous-officiers de Cherchell (B. S. d'arme). — 4 août 1949.
Leriverend (Henri), compagnie d'état-major des troupes coloniales, direction des troupes coloniales (B. C. S., B. E. d'arme). — 10 août 1949.
Chaillot (Jean-Baptiste), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'école de Saint-Maixent (B. E. d'arme). — 16 août 1949.
Fregemond (Roger), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction du service social de l'armée à Paris, non certifié. — 21 septembre 1949.
Lebel (Arthur), dépôt des isolés des troupes coloniales de Paris (B. E. d'arme). — 11 août 1950.
Thibaut (Jean-Baptiste), dépôt des isolés des troupes coloniales (C. A. T. 2 comptabilité, B. E. d'arme). — 27 janvier 1951.

Adjudants.

Sansonetti (Paul), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S.). — 9 décembre 1948.
Audrain (Jean), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'école de Saint-Maixent (B. C. S.). — 4 août 1949.
Salaun (Paul), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 5 mai 1950.
Borrig (Henri), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 8 juillet 1950.
Le Carpentier (Maurice), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 17 juillet 1950.
Lestieux (Eugène), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S., B. E. comptabilité). — 15 août 1950.
Bordon (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (B. S. d'arme). — 24 octobre 1950.
Rieg (Guillaume), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca (B. E. d'arme). — 6 novembre 1950.
Mariani (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. S. mécanicien auto). — 25 novembre 1950.
Huet (Joseph), 24e régiment d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 28 novembre 1950.
Fernandez (Henri), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S., B. E. d'arme). — 18 décembre 1950.
Malvezy (Jacques), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la section d'études et d'informations des troupes coloniales (B. C. S.). — Volontaire hors tour.
Le Roy (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. C. S., B. E. d'arme). — Volontaire hors tour.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Claquin (Joseph), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché à l'école de sous-officiers de Cherchell (B. C. S.). — 29 août 1949.
Padrona (Marcel), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la subdivision militaire de Bastia, non certifié. — 16 septembre 1949.
Humbert (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché au service social d'Alger (C. A. T. 2 d'arme, C. I. A.). — 5 novembre 1949.
Lenelle (Albert), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'école de tir de Versailles (B. C. S., B. E. d'arme. — 24 janvier 1950.
Ledoux (Charles), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la compagnie administrative régionale n° 1 (B. E. comptabilité). — 12 mai 1950.
Wildouck (Michel), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2, comptabilité . — 29 mars 1951.
Collobert (François), 2e bataillon d'infanterie coloniale (non certifié). — 10 avril 1951.
M'Baye (Amadou), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 d'arme). — 16 avril 1951.
Jay (Charles), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 d'arme). — 17 avril 1951.
Tessiot (Camille), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 21 avril 1951.
Lopès (Urbain), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 25 avril 1951.
Le Moal (Marcel), 3e régiment d'infanterie coloniale (B. E. trans.). — 24 avril 1951.
Soudeix Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 d'arme). — 4 mai 1951.
Caul-Futy (Edouard), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 5 mai 1951.
Coudeyre (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 9 mai 1951.
Mahieu (Roger), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 11 mai 1951.
Coutant (Paul), 1er régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 12 mai 1951.
Bourbon (Maurice), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 18 mai 1951.
Gautry (Georges), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 18 mai 1951.
Malville (William), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S., B. E. chiffreur). — 18 mai 1951.
Samson (Yvon), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 20 mai 1951.
Bourgois (Roger), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S., C. A. T. 2 chiffreur). — 25 mai 1951.
Casimiri (Jourdain), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 25 mai 1951.
Gervis (François), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Guiberteau (Georges), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. I. A., B. E. comptabilité). — 25 mai 1951.
Hertweg (Auguste), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Juge (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C.A.T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Mouche (Raymond), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Mulier (Guillaume), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Pierron (René), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 25 mai 1951.
Van-Assche (Georges), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S.). — 25 mai 1951.
Verhaegue (Albert), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 d'arme). — 25 mai 1951.
Masson (René), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 28 mai 1951.
Kovalski (Antoine), groupement d'instruction et de transit. — Colonial en métropole (B. C. S.). — Volontaire hors tour.

Sergents.

Jean (Joseph), 4e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — N'a jamais servi.
Vitry (Maurice), 4e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — N'a jamais servi.
Sellimoutou (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Ly (Ciré-Aly), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 Trans.). — N'a jamais servi.
Pousse (Fernand), 110e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — N'a jamais servi.
Hebert (Jacques), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Urvoy (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale (non certifié). — N'a jamais servi.
Delaunay (Alex), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Portal (Gilbert), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — N'a jamais servi.
Berenguer (Pierre), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Tainoff (Serge), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — N'a jamais servi.
Gouaux (Jean), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (B S armurier). — N'a jamais servi.
Jombert (Richard), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Pierson (Damien), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Gondelbert (André), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 ajusteur). — N'a jamais servi.
Roussel (Maurice), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. I. A.). — N'a jamais servi.
Serra (Angé), 1er régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — N'a jamais servi.
Demier (Jacky), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Chatin (Joël), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — N'a jamais servi.
Alphonsine (Camille), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 15 juillet 1948.
Barnaud (René), centre colonial d'instruction des transmissions (251 Trans.), 22 juillet 1948.
Tafani (François), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la compagnie des services n° 5 à Satory (non certifié). — 1er juillet 1949.
Boudet (Maxime), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la compagnie des services n° 5 à Satory (non certifié). — 10 août 1949.
Ferraton (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 10 août 1949.

Michaud (Pierre), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 28 novembre 1949.
Coquio (Robert), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 23 décembre 1949.
Vazeille (Gérard), 4e régiment d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 2 mars 1950.
Vinciguerra (Ange), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 2 mars 1950.
Deguimadjian (Sarkis), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 6 mars 1950.
Tomasini (Jean-Baptiste), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 8 avril 1950.
Lemoine (Georges), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (251 Trans.). — 8 avril 1950.
Preville (Aubin), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 12 mai 1950.
Bonnefoy (Georges), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (B. E. d'arme). — 16 mai 1950.
Zuber (Paul), 110e régiment d'infanterie coloniale (211 Trans.). — 25 mai 1950.
Badiane (Omar), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 11 juin 1950.
Foucault (Charles), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 8 juillet 1950.
Goueilhe (Michel), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 8 juillet 1950.
Jung (Joseph), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 14 août 1950.
Verite (Claude), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Taugourdeau (Lucien), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C.A.T. 2, matériel auto-chars). — 25 août 1950.
Legoanvic (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Duvigneau (André), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2, opérateur radio). — 25 août 1950.
Le Plae (Henri), dépôt des isolés des troupes coloniales (non certifié). — 25 août 1950.
Jeandel (Jacques), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Revert (Clément), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Denance (Lucien), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Montaulard (Roger), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (non certifié). — 25 août 1950.
Secula (Xavier), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 16 septembre 1950.
Habert (Marcel), dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille (C. A. T. 2). — 16 septembre 1950.
Pelle (Robert), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 26 septembre 1950.
Gerard (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale (251 Trans.). — 26 septembre 1950.
Viault (Bernard), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 11 octobre 1950.
Crepeau (André), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 13 octobre 1950.
Leguen (François), 2e bataillon d'infanterie coloniale (non certifié). — 17 octobre 1950.
Lemarrec (Roger), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Poirson (Jacques), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B., spécialité auto). — 17 octobre 1950.
Monginot (Jacques), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 24 octobre 1950.
Marouzet (Nil), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2.). — 26 octobre 1950.
Cuny (André), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Creste (Clovis), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Latouche (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Bordeaux (non certifié). — 2 novembre 1950.
Lebiez (Marcel), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Picard (Victor), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (non certifié). — 7 novembre 1950.
Selezneff (Robert), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 12 novembre 1950.
Laurent (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 novembre 1950.
Savelli (Antoine), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 17 novembre 1950.
Coudert (Jacques), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (brevet chiffreur). — 27 novembre 1950.
Olivry (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 27 novembre 1950.
Marc (Maurice), 110e régiment d'infanterie coloniale (B. E., comptabilité). — 2 décembre 1950.
Chiesa (Dominique), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (C. A. T. 2). — 8 décembre 1950.
Perod (Georges), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 20 décembre 1950.
Cholley (Jules), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 22 décembre 1950.
Zeline (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 22 décembre 1950.
Anglio (Polynor), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 14 janvier 1951.
Cantera (Pierre), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 27 janvier 1951.
Andrey (Roger), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire E. O.
Becher (Yves), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Ansidei (Ferdinand), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — Volontaire Extrême-Orient.
Guiselin (Louis), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — Volontaire Extrême-Orient.
Lebihan (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Warryn (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — Volontaire Extrême-Orient.
Voillemin (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 1). — Volontaire Extrême-Orient.
Douard (Roger), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Ponard (Guy), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Vota (Armand), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Guidi (Elie), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Mathis (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire Extrême-Orient.
Weber (Joseph), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — Volontaire Extrême-Orient.
Dutilloys (Gustave), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — Rengagé au titre de l'Afrique occidentale française.

a) Spécialistes blindés coloniaux

Sergent-chef.

Guerin (Charles), centre d'instruction colonial de l'arme blindée (B. E. mécanicien auto). — 2 décembre 1950.

Sergents.

Hezard (Christian), régiment colonial de chasseurs de chars non certifié). — N'a jamais servi.
Lastrajoli (Ours), régiment colonial de chasseurs de chars (non certifié). — N'a jamais servi.
Lauby (Jean-Pierre), régiment colonial de chasseurs de chars (C. A. T. 2 matériel). — N'a jamais servi.
Thevenin (André), centre d'instruction colonial de l'arme blindée (C. A. T. 2). — 17 mai 1947.
Colin (Georges), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2, B. E comptabilité). — 22 mai 1950.
Maheut (Guy), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2, brevet spécialiste chef de bord de véhicule blindé). — 13 juin 1950.
Piardon (Daniel), régiment colonial de chasseurs de chars (C. A. T. 2). — 26 septembre 1950.
Grandjean (Louis), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (B. E. d'arme). — 18 octobre 1950.
Achard (Amédée), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 24 janvier 1951.
Schappler (Léon), régiment colonial de chasseurs de chars (293 Trans.). — 28 janvier 1951.
Bednareck (Vincent), régiment colonial de chasseurs de chars (B. E. d'arme). — 25 février 1951.
Huziaux (Bernard), régiment colonial de chasseurs de chars (C A. T. 2). — 25 février 1951.

b) Télégraphistes coloniaux

Sergents.

Leclerc (Maurice), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (251 Trans.). — N'a jamais servi.
Acquaviva (Jean-Paul), compagnie d'état-major des troupes coloniales (détaché à la direction des troupes coloniales, 251 Trans.). — N'a jamais servi.
Pain (Roland), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (251 Trans.). — 25 août 1950.

André (Maurice), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (C. A. T. 2, Trans.). — 16 septembre 1950.
Mahe (Marcel), centre colonial d'instruction des transmissions (C. A. T. 2, Trans.). — 26 septembre 1950.
Richardson (Louis), centre colonial d'instruction des transmissions (C. A. T. 2, Trans.). — 27 septembre 1950.
Lauret (Guy), centre colonial d'instruction des transmissions (351 Trans.). — 5 octobre 1950.
Parent (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (251 Trans.). — 8 octobre 1950.
Colin (Alfred), centre colonial d'instruction des transmissions (251 Trans.). — 11 octobre 1950.
Robert (Jean), centre colonial d'instruction des transmissions (C. A. T. 2 Trans.). — 25 octobre 1950.
Lebreton (Norbert), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (351 Trans.). — Volontaire, hors tour.
Candiat (Pierre), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (C. A. T. 2 Trans.). — Volontaire, hors tour.

B. — Artillerie coloniale.

Adjudants.

Dorey (Armand), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (B. E. Comptabilité). — Volontaire, hors tour.
N'Diaye (Ignety), compagnie administrative régionale n° 9, à Marseille (B. E. Comptabilité). — Volontaire, hors tour.

Maréchaux des logis chefs.

Pereira (Alexis), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 arme). — 12 mai 1950.
Robert (Henri), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (B. S. Auto). — 3 juillet 1950.
Milcendeau (Gilbert), 1/11e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 auto). — 8 juillet 1950.
Harment (Honorat), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (non certifié). — 8 juillet 1950.
Schroeder (Albert), 1/11e régiment d'artillerie coloniale (C. I. A.). — Volontaire, hors tour.

Maréchaux des logis.

Abbe (André), 1/2e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 arme). — 15 mars 1948.
Langlois (Raymond), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca, détaché à l'école de sous-officiers de Cherchell C. A. T. 2 arme). — 10 août 1949.
Niquet (Maurice), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Bordeaux (C. A. T. 2 arme). — 21 avril 1950.
Mouden (Ambroise), 1/2e régiment d'artillerie coloniale (non certifié). — 1er mai 1950.
Redaud (Michel), 1er régiment d'artillerie coloniale (non certifié). — 1er mai 1950.
Caillet (Gaëtan), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 arme). — 3 mai 1950.
Deliance (Claude), 1er régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 arme). — 9 mai 1950.
Vavasseur (Félix), 1er régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 arme). — 9 mai 1950.
Moulin (Jean), compagnie d'état-major des troupes coloniales (détaché à la section d'études et d'informations des troupes coloniales) C. A. T. 2 arme). — Volontaire, hors tour.
Prudent (Edouard), 1er régiment d'artillerie coloniale (251 Trans.). — Volontaire, hors tour.
Diop (Ibrahima), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (C. I. A.). —Volontaire, hors tour.
Baudet (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2 opérateur radio). — Volontaire, hors tour.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudant-chef.

Durand (Martial), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché à l'E. C. M. A. M. T. O. M., à Marseille (B. S. artificier). — 17 octobre 1949.

Adjudant.

Remy (André), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. armurier). — 17 juin 1950.

Maréchaux des logis.

Rongeau (Guy), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2 armurier). — N'a jamais servi.
Morel (René), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. artificier). — N'a jamais servi.
Bouvet (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. armurier). — 7 février 1949.
Theron (Paul), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux C. A. T. 2 armurier). — 30 juin 1949.

AUTOS-CHARS

Adjudant-chef.

Olivieri (Léon), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. auto). — 3 juillet 1950.

Adjudant.

Dubois (Guy), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. auto). — 3 juillet 1950.

Maréchal des logis-major.

Barral (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. auto). — 28 octobre 1949.

Maréchaux des logis.

Schmit (Serge), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 auto). — N'a jamais servi.
Lepage (François), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 auto). — N'a jamais servi.
Montsarat (Paul), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 auto). — 15 avril 1949.

COMPTABLES

Adjudant-chef.

Legal (Julien), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. comptabilité). — 22 mars 1950.

Adjudants.

Patureau (Gaston), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché au commandement du S. M. B. C. (B. S. comptabilité). — 15 mars 1950.
Scheppler (Théodore), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 comptabilité). — 11 août 1950.

Maréchaux des logis.

Verzeroli (Antoine), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 comptabilité). — N'a jamais servi.
Farlay (Antonin), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 comptabilité). — N'a jamais servi.
Bonifaci (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 comptabilité). — 16 août 1949.

CONSTRUCTIONS

Adjudant-chef.

Le Ravallec (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. surveillant de travaux). — 30 août 1950.

Adjudant.

Bergere (Emile), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. surveillant de travaux). — 11 août 1950.

Maréchaux des logis.

Marie-Sainte (Marcel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 maçon). — N'a jamais servi.
Pluvinage (Guy), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 peintre). — N'a jamais servi.
Manet (Noël), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 dessinateur). — N'a jamais servi.
Bugeaud (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 1 engins mécaniques). — 12 mai 1950.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis-major et maréchal des logis chef.

Barthelet (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché au G. I. T. C. M., à Fréjus (B. S. mécanique générale). — 9 mai 1949.
Nicault (Albert), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 tourneur). — 8 juillet 1950.

Maréchaux des logis.

Jacquet (Antonin), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 menuisier). — N'a jamais servi.
Daigre (Paul), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 charpentier bois). — 11 octobre 1950.

MARÉCHAUX FERRANTS

Maréchal des logis-major.

Moreau (Auguste), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca, détaché au service vétérinaire d'Oran (B. E. maréchal ferrant). — 25 août 1949.

D. — **Agents des corps de troupe coloniaux**

Adjudants-chefs.

Naval (Georges), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. comptabilité) — 6 février 1949.
Broch (Léon), 24e régiment d'infanterie coloniale (B. S. comptabilité). — 5 juillet 1949.
Cambo (Auguste), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca (B. E. comptabilité). — 3 septembre 1949.
Maupeu (Francis), dépôt des isolés des troupes coloniales (B. E. comptabilité). — 23 juin 1950.

Adjudants.

Amat (Georges), centre colonial d'instruction des transmissions (B. S. comptabilité). — 20 avril 1950.
Paoli (Hyacinthe), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. S. comptabilité). — 7 juillet 1950.

Sergents-majors.

Cretin (Marcel), 110e régiment d'infanterie coloniale (B. E. comptabilité). — 4 mai 1950.
Orliac (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. S. comptabilité). — Volontaire, hors tour.

E. — **Chancellerie coloniale.**

Adjudant.

Cherdieu (Charles), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché au ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires (B. E. chancellerie). — 18 septembre 1950.

Sergent-chef.

Yotte (Louis), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'état-major de la 5e région militaire (B. E. chancellerie). — 4 juillet 1950.

F. — **Intendance coloniale.**

Adjudant-chef.

Civil (Mesmin), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, détaché à la direction de l'intendance du Maroc (B. E. exploitation). — 26 septembre 1950.

Adjudant.

Diebolt (Frédéric), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, détaché à la direction de l'intendance de la 6e région militaire (B. E. bureaux). — 14 novembre 1950.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Albou (Roger), centre de comptabilité des troupes coloniales en métropole (C. A. T. 2 bureaux). — 21 juillet 1950.
N'Diaw (Baba), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, détaché à l'intendance de la France d'outre-mer, à Marseille (B. E. bureaux). — 23 juillet 1950.
Pleyber (Jean), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction de l'intendance de la 1re région militaire (C. A. T. 2 bureaux). — 27 juillet 1950.
Perinetti (François), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, détaché à la direction de l'intendance de la 9e région militaire (B. E. exploitation). — 2 août 1950.
Theodora (Claude), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction de l'intendance de la 1re région militaire (B. E. bureau). — 26 août 1950.
Simon (Roger), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, détaché à l'intendance de Fréjus (B. E. exploitation). — 9 octobre 1950.
Genavia (Albert), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction centrale de l'intendance, sous-direction de l'habillement (B. E. exploitation). — 15 octobre 1950.
Hedouin (Ernest), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction de l'intendance de la 1re région militaire (B. E. exploitation). — 4 novembre 1950.

CORDONNIERS

Sergent-chef maître ouvrier

Picard (Julien), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Bordeaux (B. maître ouvrier cordonnier). — 13 mars 1947.

Caporal ouvrier spécialiste.

Berthier (Robert), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux (C. A. ouvrier spécialiste cordonnier). — N'a jamais servi.

TAILLEUR

Sergent.

Diagne (Omar), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — 8 décembre 1949.

RELIQUAT DES PRÉCÉDENTS TABLEAUX DE DÉPART
TAILLEUR

Sergent-chef maître ouvrier.

Schauer (Alfred), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. maître ouvrier tailleur). — Volontaire, hors tour.

G. — **Service de santé colonial.**

Adjudants-chefs.

Schier (Emile), école d'application du service de santé des troupes coloniales (B. S. maître infirmier). — 9 mars 1949.
Verrier (Gustave), école d'application du service de santé des troupes coloniales (B. E. infirmier). — 17 avril 1949.
Corre (Etienne), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. infirmier). — 5 février 1950.
Gouttefargues (Gaston), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. infirmier). — 6 avril 1950.
Lange (Henri), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. infirmier). — 15 janvier 1950.
Bevilacqua (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Paris (B. S. secrétaire comptable). — 19 mai 1950.

Adjudants.

Rousseau (Emile-Henri), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. infirmier C. A. stérilisateur panseur). — 27 mai 1949.
Bourthoumieux (Charles), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales, détaché à la direction du service de santé de la 9e région militaire (B. S. secrétaire comptable). — 28 avril 1951.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Saleun (Pierre), école d'application du service de santé des troupes coloniales (B. E. mécanicien dentiste). — 3 juin 1949.
Badin (Fernand), école d'application du service de santé des troupes coloniales (B. E. mécanicien dentiste). — 21 août 1949.
Renaudot (Jacques), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 5 novembre 1949.
Muxard (Gabriel), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. infirmier). — 19 mars 1950.
Sow (Antoine), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 2 avril 1950.
Mazières (Robert), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. E. secrétaire comptable). — 1er mai 1950.
Volpes (Aurèle), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 16 novembre 1950.

Sergents.

Martin (Jacques), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 4 décembre 1949.
Flour (Jean-Jacques), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 11 avril 1950.
Goulard (Jacques), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier, B. de technicité de mécanicien dentiste des troupes coloniales). — 8 juillet 1950.
Geffroy (Hervé), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (C. A. T. 2 infirmier). — 31 octobre 1950.

Tableau d'avancement pour l'année 1952 (service de l'intendance, armée active).

Sont inscrits au tableau d'avancement de 1952 les sous-officiers servant après la durée légale, dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Intendance.

A. — *Pour le grade d'adjudant-chef.*

(Inscriptions nouvelles.)

Les adjudants:

1° Sous-officiers de carrière.

Vincent (Fernand), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Joubert (Paul), bureaux, 8e section de C. O. M. A.
Leluau (Roger), exploitation, 6e section de C. O. M. A.
Chapusot (Jean), bureaux, F. F. Allemagne.
Tuvi (René), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Laville (Georges), bureaux, 9e section de C. O. M. A.
Diet (Jean), exploitation, 4e section de C. O. M. A.
Guibert (Marcel), exploitation, 10e section de C. O. M. A.
Bonnemaison (François), exploitation, 5e section de C. O. M. A.
Fassi (Raymond), bureaux, 5e section de C. O. M. A.
Zamith (Jean), bureaux, troupes du Maroc.
Gaignard (Pierre), exploitation, 3e section de C. O. M. A.
Rougny (Hubert), bureaux, 10e section de C. O. M. A.
Vachon (Marius), bureaux, troupes du Maroc.
Delaleu (Gaëtan), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Stirer (Paul), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Rivet (Pierre), bureaux, 4e section de C. O. M. A.
Bitte (Raymond), bureaux, école militaire d'administration.
Maestroni (Marcel), bureaux, F. F. Allemagne.
Grosfilley (Luc), exploitation, F. T. E. O.
Bigot (Fernand), bureaux, 6e section de C. O. M. A.
Langlade (Bernard), bureaux, 7e section de C. O. M. A.
Goyet (Joseph), bureaux, 3e section de C. O. M. A.
Jacquel (Marcel), exploitation, 2e section de C. O. M. A.
Briard (Léon), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Bellet (Hector), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Dupouy (Léopold), exploitation, 9e section de C. O. M. A.
Caron (Pierre), bureaux, 1re section de C. O. M. A.

2° Sous-officiers rengagés.

Renaudier (Paul), exploitation, 8e section de C. O. M. A.
Becherie (Guy), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

B. — *Pour le grade d'adjudant.*

(Inscriptions nouvelles.)

Les sergents-majors:

1° Sous-officiers de carrière.

Estivant (Emile), bureaux, troupes de Tunisie.
Brouillard (Arthur), bureaux, F. F. Allemagne.
Chaussebourg (René), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Calvet (Hubert), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Tribout (Lucien), bureaux, F. T. E. O.
Chene (René), exploitation, F. T. E. O.
Hubert (Marcel), exploitation, F. F. Allemagne.
Toussaint (Pierre), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Forcet (Marc), exploitation, 5e section C. O. M. A.
Lamy (Auguste), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Tresson (Roger), exploitation, 8e section C. O. M. A.
Parel (Jean), exploitation, F. F. Allemagne.
Thomas (René), bureaux, 9e section C. O. M. A.
Delahaye (Lucien), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Porcelli (Roger), exploitation, troupes de Tunisie.
Nicolas (Lucien), bureaux, F. T. E. O.
Lorent (Max), bureaux, troupes du Maroc.
Cabannes (Denis), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Chosselat (Pierre), bureaux, F. F. Autriche.
Violet (Raymond), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Conan (Alain), exploitation, F. F. Allemagne.
Estel (René), bureaux, 5e section C. O. M. A.
Bernard (Jean), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Guilmont (Henri), exploitation, troupes du Maroc.
Galland (Roger), exploitation, 7e section C. O. M. A.
Boivin (Henri), bureaux, base 901.
Mulet (Raymond), bureaux, base 901.
Polin (Joseph), bureaux, F. F. Allemagne.
Picart (Jean), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Briulot (Bernard), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Vial (Marcel), bureaux, 8e section C. O. M. A.
Gicquel (Emile), exploitation, 3e section C. O. M. A.
Reveillère (Georges), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Lefebvre (René), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Laurenson (Georges), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Laurent (Raymond), bureaux, 6e section C. O. M. A.
Boulesteix (André), exploitation, 4e section C. O. M. A.
Sarocchi (Raphaël), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Langlois (Robert), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Tondeur (Fernand), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Bourgogne (André), bureaux, 6e section C. O. M. A.
Lequet (André), exploitation, 2e section C. O. M. A.
Devenat (Henri), bureaux, F. T. E. O.

2° Sous-officiers rengagés.

Burlé (Louis), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Boudot-Lamotte (François), bureaux, 1re section C. O. M. A.

C. — *Pour le grade de sergent-major.*

(Inscriptions nouvelles.)

Les sergents-chefs:

1° Sous-officiers de carrière.

Lamandé (Jean), bureaux, F. T. E. O.
Levy (Léon), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Hauss (Fernand), exploitation, 3e section C. O. M. A.
Troux (Robert), exploitation, troupes du Maroc.
Rousseau (Marcel), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Grozier (Maurice), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Lacoste (Aimé), exploitation, troupes du Maroc.
Kermaidic (Armand), bureaux, F. F. Allemagne.
Dupont (René), exploitation, 2e section C. O. M. A.
Prevot (Marcel), bureaux, F. T. E. O.
Pradoux (Joseph), bureaux, F. F. Allemagne.
Lafond (Jean), bureaux, 4e section C. O. M. A.
Clément (Gérard), bureaux, 2e section C. O. M. A.
Fortune (Edmond), bureaux, 9e section C. O. M. A.
Berthevas (Joseph), exploitation, 3e section C. O. M. A.
Mouton (Robert), exploitation, école militaire d'administration.
Stouvenereau (René), bureaux, troupes du Maroc.
Bouley (André), exploitation, troupes du Maroc.
Davy (Robert), exploitation, F. F. Allemagne.
Amédée (Albert), exploitation, F. T. E. O.
Becker (Pierre), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Mathieu (Emmanuel), exploitation, 7e section C. O. M. A.
Bech (Albert), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Duquesnoy (Guy), bureaux, F. F. Allemagne.
Thonaille (Henri), exploitation, F. F. Allemagne.
Sohnell (Yves), bureaux, 10e section C. O. M. A.
Discher (Louis), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Benoist (Henri), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Martin (Fernand), bureaux, F. F. Allemagne.
Leterrier (Michel), bureaux, 1re section C. O. M. A.

2° Sous-officiers rengagés.

Charles (Henri), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Aycaguer (Robert), bureaux, F. F. Allemagne.
Felis (Laurent), exploitation, 5e section C. O. M. A.
Contrel (Félix), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Suire (René), bureaux, troupes du Maroc.
Robert (Lucien), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Guillemin (Hubert), exploitation, 7e section C. O. M. A.
Guedon (André), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Pelletan (Amédée), exploitation, 4e section C. O. M. A.
Poiret (Henri), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Chetcuti (Roger), exploitation, troupes de Tunisie.
Bourgoin (René), bureaux, troupes du Maroc.
Vincensini (Jules), exploitation, 9e section C. O. M. A.
Jan (Henri), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Christner (Albert), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Parmentier (Ernest), exploitation, F. T. E. O.
Dourthe (Robert), exploitation, 1re section C. O. M. A.

Guillaume (Georges), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Souppart (Louis), exploitation, troupes du Maroc.
Ariston (Jean), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Duverneuil (Maurice), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Scintas (Albert), bureaux, F. T. E. O.
Duvinage (Paul), exploitation, F. F. Allemagne.
Le Peron (Jean), bureaux, 3e section C. O. M. A.
Pellé (Henri), exploitation, F. T. E. O.
Leduc (Henri), bureaux, 6e section C. O. M. A.
Pett (Herbert), bureaux, F. T. E. O.
Teneguy (Robert), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Godfroid (Roger), exploitation, 2e section C. O. M. A.
Moresve (Alphonse), bureaux, troupes du Maroc.
Toubas (Jean), bureaux, F. T. E. O.
Nedelec (Jean-François), exploitation, F. T. E. O.
Demarque (Robert), exploitation, F. T. E. O.
Gall (Jacques), bureaux, F. T. E. O.
Le Goff (Jean), bureaux, F. T. E. O.
Besati (Ugo), exploitation, F. T. E. O.

D. — *Pour le grade de sergent-chef.*

(Inscriptions nouvelles.)

Les sergents:

1° Sous-officiers de carrière.

Lebreton (Georges), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Gateiet (Gilbert), bureaux, 10e section C. O. M. A.

2° Sous-officiers rengagés.

Beroud (Marcel), exploitation, F. F. Allemagne.
Ettori (Jean), exploitation, 9e section C. O. M. A.
Rousset (Jean), exploitation, 8e section C. O. M. A.
Eychenne (Marcel), exploitation, F. F. Allemagne.
Genevois (Robert), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Piers (Jean), exploitation, 2e section C. O. M. A.
Deligny (Roger), bureaux, 4e section C. O. M. A.
Arrault (Pierre), exploitation, F. F. Allemagne.
Heili (Paul), bureaux, F. F. Allemagne.
Foucher (Maurice), exploitation, F. F. Allemagne.
Ousset (Louis), exploitation, 5e section C. O. M. A.
Hardy (Pierre), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Botzung (Edwin), exploitation, F. T. E. O.
Rouillard (Lucien), exploitation, base 901.
Leichnam (Alphonse), bureaux, 4e section C. O. M. A.
Le Provost (Alphonse), bureaux, 2e section C. O. M. A.
Gillet (Gabriel), bureaux, troupes du Maroc.
Tourrette (Gaston), bureaux, 8e section C. O. M. A.
Le Pajolec (Gabriel), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Lacorne (Charles), exploitation, 7e section C. O. M. A.
Liebard (Jean), bureaux, 9e section C. O. M. A.
Fritz (Maurice), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Didierlaurent (André), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Beaugrand (André), bureaux, 2e section C. O. M. A.
Lescure (Roger), bureaux, F. F. Allemagne.
Erard (Maurice), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Kuzyszyn (Ovide), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Richardot (Pierre), bureaux, F. F. Allemagne.
Troisvoisins (Marcel), bureaux, F. F. Allemagne.
Mullot (Robert), bureaux, F. F. Allemagne.
Mire (Charles), bureaux, 5e section C. O. M. A.
Venturi (Jean), bureaux, 9e section C. O. M. A.
Durand (Marcel), exploitation, 6e section C. O. M. A.
Minary (Pierre), bureaux, F. F. Allemagne.
Mazy (Georges), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Chiquet (Marcel), bureaux, F. T. E. O.
Vayer (Pierre), bureaux, F. T. E. O.
Villa (Lucien), exploitation, F. F. Autriche.
Pol (Gaspard), bureaux, F. T. E. O.
Clery (René), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Hesse (Louis), exploitation, F. F. Allemagne.
Gonzales (Antoine), bureaux, F. T. E. O.
Stary (Emile), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Blin (Maurice), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Galzi (Yves), exploitation, F. F. Allemagne.
Jacquet (Pierre), bureaux, troupes du Maroc.
Dupont (André), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Reby (Pierre), bureaux, troupes du Maroc.
Prioux (Henri), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Fronteau (Lucien), exploitation, F. T. E. O.
Philibert (André), bureaux, F. T. E. O.
Belin (Jean-Marie), bureaux, 3e section C. O. M. A.
Perney (Ernest), exploitation, 7e section C. O. M. A.
Pieut (Roland), exploitation, troupes du Maroc.
Grillot (Louis), bureaux, 3e section C. O. M. A.
Morel (Bernard), bureaux, F. T. E. O.
Bernard (René), bureaux, 3e section C. O. M. A.
Galibert (René), bureaux, troupes du Maroc.
Bardot (Georges), exploitation, 1re section C. O. M. A.
Etienne (Albert), exploitation, F. T. E. O.
Danel (Claude), bureaux, troupes du Maroc.
Bazoge (Joseph), exploitation, troupes du Maroc.
Gau (André), bureaux, F. T. E. O.
Rebouillat (Serge), exploitation, F. F. Allemagne.
Povreau (Auguste), exploitation, F. T. E. O.
Guiot (Emile), bureaux, F. T. E. O.
Herrieux (Michel), bureaux, troupes du Maroc.
Cornuel (Jacques), bureaux, F. T. E. O.
Pouly (Jacques), bureaux, F. T. E. O.
Schoeffel (Louis), exploitation, 10e section C. O. M. A.
Maury (Lucien), bureaux, F. T. E. O.
Blancmunier (Julien), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Fumey (Gaston), bureaux, 1re section C. O. M. A.
Blin (Lucien), exploitation, F. F. Allemagne.
Kurylewiez (René), bureaux, F. T. E. O.
Diego (Lucien), bureaux, F. T. E. O.

3° Nord-Africains.

Mohamed ben Mohamed, mle 5898, exploitation, troupes du Maroc.
Mohamed ben Arrouch, mle 5897, exploitation, F. T. E. O.
Mhoud ben Abdesselem, mle 1158, exploitation, F. T. E. O

Sont inscrits au tableau d'avancement de 1952 les maîtres ouvriers tailleurs et cordonniers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Intendance.

A — Maîtres tailleurs

1° *Pour le grade de sergent-major.*

Le sergent-chef Risacher (Georges), 10e région.

2° *Pour le grade de sergent-chef.*

Les sergents:

Thorax (Hervé), 1re région.
Dupont (Louis), 4e région.
Pollet (Fernand), 3e région.
Malié (Martial), 2e région aérienne.

3° *Pour le grade de sergent.*

Les caporaux-chefs:

Laforgue (Jean), 1re région aérienne.
Salmon (Marc), 6e région.

B. — Maîtres cordonniers

1° *Pour le grade de sergent-major.*

Le sergent-chef Thomas (Georges), 3e région.

2° *Pour le grade de sergent-chef.*

Les sergents:

Lafont (Pierre), 8e région.
Lautrette (Félix), 9e région.
Delance (Paul), 1re région aérienne.
Darchy (René), 10e région.

3° *Pour le grade de sergent.*

Les caporaux-chefs:

Beaubert (Raymond), 1re région.
Pichonnier (Fernand), Maroc.
Mandret (François), Tunisie.
Cornet (André), 10e région.
Gravoueille (Georges), 6e région.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret du 31 décembre 1951 portant nomination d'auditeurs de 1re classe à la cour des comptes.

Par décret en date du 31 décembre 1951:

Sont nommés auditeurs de 1re classe à la cour des comptes les auditeurs de 1re classe à titre provisoire dont les noms suivent:

MM. Baer (Philippe), A'Weng (François).

Sont nommés auditeurs de 1re classe à la cour des comptes les auditeurs de 2e classe dont les noms suivent:

MM. Godard (Jean), Trouvet (Gabriel).

Décret du 31 décembre 1951 portant nomination d'auditeurs de 2e classe à la cour des comptes.

Par décret en date du 31 décembre 1951, sont nommés auditeurs de 2e classe à la cour des comptes:

Promotion « Europe ».

MM. Etienne (Jacques), Rohmer (Justin), Isnard (Jean-Claude), Ratier (Jacques), Gojat (Georges), Eckert (Etienne).

Valeur imposable servant au calcul de la taxe cumulée sur les laines.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre du budget,

Vu l'article 99 de l'annexe III au code général des impôts fixant les modalités d'application de la taxe sur les transactions;

Vu l'article 35 (§ 1) de l'annexe IV audit code pris en exécution du texte précité,

Arrêtent:

Art. 1er. — La valeur imposable servant de base au calcul de la taxe cumulée en ce qui concerne le régime spécial de la laine est fixée comme suit, à partir du 1er janvier 1952:

1.586 F par kilogramme de laine peignée.
617 F par kilogramme de laine cardée en ruban.
631 F par kilogramme de laine blousse.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 janvier 1952.

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARTIAL-SIMON.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 21 décembre 1951 portant élévation à la dignité de grand'croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 21 décembre 1951, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme; vu les lois sur les récompenses nationales; vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 18 décembre 1951 portant que la promotion du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur; le conseil des ministres entendu, est élevé à la dignité de grand'croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. Caquot (Albert-Irénée), membre de l'Institut, professeur honoraire à l'école des ponts et chaussées et à l'école des mines. Grand officier de 1938.

Décret n° 52-11 portant ajustement et fixation des primes de service et de rendement des fonctionnaires des ponts et chaussées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 janvier 1952: page 206, 2e colonne, article 2, avant-dernière ligne, au lieu de: « ...du présent décret, qui sera publié... », lire: « ...du présent décret, qui aura effet à compter du 1er janvier 1951 et sera publié... ».

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, Mlle Benoist (Françoise), sous-chef de bureau titulaire, 3e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promue chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 1er août 1951.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Gascoin (Jacques), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1951 (services militaires restant à utiliser pour l'avancement de grade: 1 an 6 mois 9 jours).

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Coutin (Robert), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1951.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Ribat (Jean), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 6 juillet 1951.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Duplaix (Jacques), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 6 juillet 1951 (services militaires restant à utiliser pour l'avancement de grade: 7 mois 19 jours).

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Weill (Claude), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 1er août 1951.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Grégoire (Edouard), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 1er août 1951 (services militaires restant à utiliser pour l'avancement de grade: 1 an 11 mois 27 jours).

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 29 décembre 1951, M. Davy (Raymond), rédacteur titulaire, 6e échelon, à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est promu sous-chef de bureau titulaire, 1er échelon, à compter du 16 septembre 1951.

MINISTERE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

Administrateurs.

Par arrêté du 4 janvier 1952, pris en application du décret n° 51-1104 du 17 septembre 1951 relatif à l'organisation du ministère du commerce et des relations économiques extérieures, MM. Laprun (Edouard) et Gondran (René), administrateurs adjoints, 4e échelon, de la France d'outre-mer, ont été placés sous l'autorité du ministre du commerce et des relations économiques extérieures.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 décembre 1951: page 12190, 2e colonne, 26e ligne, au lieu de: « M. Evain (Claude), administrateur civil de 2e classe (2e échelon) », lire: « M. Evain (Claude), administrateur civil de 3e classe (3e échelon) ».

Tableau complémentaire d'avancement de classe des administrateurs civils du ministère du commerce et des relations économiques extérieures et du secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques.

(Arrêté du 21 décembre 1951.)

ANNÉE 1951

1re classe.

MM. Lefèvre (Bernard), service détaché.
Pavillard (André), service détaché.
Le Quere (Paul).
Neu (Jean).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Décret du 3 janvier 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 3 janvier 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et de l'énergie, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 18 décembre 1951, portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Cornic (Yves-Anne-Jean), industriel; 27 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Nomination d'un ordonnateur secondaire.

Par arrêté du 27 décembre 1951, M. Duffaut, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, chef du service technique de l'énergie électrique et des grands barrages, est nommé ordonnateur secondaire pour les dépenses de fonctionnement de ce service.

Les dispositions du présent arrêté prennent effet du 1er novembre 1951.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret n° 51-1526 du 31 décembre 1951 déterminant les modalités d'essai des spécialités pharmaceutiques.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de la santé publique et de la population, du ministre de l'éducation nationale, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi validée et modifiée du 11 septembre 1941 relative à l'exercice de la pharmacie, et notamment les articles 44 et 46;

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu le décret validé et modifié du 21 juin 1942 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 11 septembre 1941 susvisée, et notamment son article 9;

Vu les arrêtés des 15 février 1943 et 31 décembre 1946 déterminant les modalités d'essai des spécialités pharmaceutiques;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Avant de statuer sur une demande de visa concernant une spécialité pharmaceutique, le comité technique des spécialités la soumet, s'il le juge utile, à l'examen d'un expert qu'il choisit parmi les directeurs de laboratoires ou les chefs de services hospitaliers agréés à cet effet par le ministre de la santé publique et de la population.

Art. 2. — Le comité technique des spécialités indique la nature des essais à effectuer sur les échantillons qui sont adressés à l'expert par le service central de la pharmacie.

Le résultat de l'examen est consigné dans un rapport qui est adressé en double exemplaire au ministère de la santé publique et de la population (service central de la pharmacie).

Le comité technique des spécialités, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert, se prononce sur la demande de visa et transmet ses propositions au ministère de la santé publique et de la population.

Art. 3. — L'examen des spécialités est effectué à titre onéreux. Il comprend les recherches organoleptiques, physiques, chimiques, thérapeutiques ou autres susceptibles de fournir les indications nécessaires sur la qualité des produits.

Plusieurs experts pourront être commis pour procéder à l'examen d'une même spécialité pharmaceutique.

Art. 4. — Une rémunération est prévue pour chaque essai de spécialité.

Cette rémunération est fixée par le comité technique des spécialités proportionnellement à l'importance de l'essai selon le barème suivant:

1re catégorie	450 F.
2e catégorie	900
3e catégorie	1.800
4e catégorie	4.500
5e catégorie	7.000

Art. 5. — Les sommes allouées en rémunération des essais sont affectées, d'une part, à la rémunération du personnel adjoint et, d'autre part, au payement des dépenses de matériel nécessitées par les essais.

La partie correspondant aux dépenses de matériel ne peut, en aucun cas, être inférieure à 20 p. 100 des sommes mandatées.

Art. 6. — Le montant annuel des sommes payées à titre d'indemnités au personnel adjoint ne pourra excéder les maxima suivants:

1° Personnel titulaire de l'Etat ou des collectivités et établissements publics: 42.000 F par agent;

2° Autres personnels: par an et pour chaque agent, le traitement correspondant à l'indice 200.

Art. 7. — Le règlement des rémunérations prévues à l'article 4 est effectué trimestriellement.

Le directeur du laboratoire ou le chef du service hospitalier adresse, à cet effet, avant le 1er juin et avant le 1er décembre de chaque année, au ministère de la santé publique et de la population (service central de la pharmacie) un relevé en triple exemplaire des essais effectués par son laboratoire ou son service pour le compte du comité technique des spécialités.

Le mandatement est effectué au nom du directeur du laboratoire ou du chef du service hospitalier à charge pour lui de répartir au personnel adjoint la quote-part qui lui revient et d'effectuer les achats de matériel jugés nécessaires.

Dans le mois qui suit la perception du mandat, le directeur du laboratoire ou le chef du service hospitalier adresse au ministère de la santé publique et de la population les justifications acquittées par le personnel et, dans les cinq mois suivants, le compte rendu des achats de matériel avec pièces justificatives à l'appui s'il y a lieu.

Art. 8. — Les arrêtés des 15 février 1943 et 31 décembre 1946 susvisés sont et demeurent abrogés.

Art. 9. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la santé publique et de la population, le ministre de l'éducation nationale, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1951 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
FÉLIX GAILLARD.

Commission permanente du Codex.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi validée du 11 septembre 1941 relative à l'exercice de la pharmacie, modifiée par l'ordonnance du 23 mai 1945, la loi du 22 mai 1946, la loi du 21 mars 1948, la loi du 8 juillet 1948 et la loi du 21 juillet 1949;

Vu le décret du 17 avril 1943 portant création de la commission permanente du Codex et notamment son article 2,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 24 octobre 1951 est complété comme suit:

« MM. Velluz, pharmacien, Vuillaume, professeur de chimie et de pharmacie à l'école nationale vétérinaire d'Alfort, sont nommés membres titulaires de la commission permanente du Codex. » —

Art. 2. — MM. Velluz et Vuillaume sont nommés pour une durée de trois ans, à compter du 21 juin 1951.

Art. 3. — Le chef du service central de la pharmacie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 décembre 1951.

PAUL RIBEYRE.

Liste des organismes de travailleuses familiales agréés.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret n° 49-563 en date du 9 mai 1949 relatif aux organismes de travailleuses familiales recevant un appui financier de l'Etat ou des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales;

Vu l'arrêté en date du 6 avril 1950 modifié par l'arrêté du 16 janvier 1951 relatifs aux conditions requises pour l'agrément des organismes de travailleuses familiales recevant un appui financier de l'Etat ou des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales;

Vu l'avis en date du 20 décembre 1951 de la commission nationale des travailleuses familiales;

Sur la proposition du directeur général de la population et de l'entr'aide,

Arrête :

Art. 1er. — Sont agréés les organismes de travailleuses familiales désignés ci-après :

AIN

Association bressanne pour l'aide aux mères de famille, 4 *bis*, rue Docteur-Ebrard, à Bourg-en-Bresse.

Association populaire de l'aide familiale de Bourg, centre Bon-Accueil, impasse Guichenon, Bourg-en-Bresse.

AISNE

Service populaire des aides familiales, 7, rue Vieille-du-Brouage, à Chauny.

Service populaire d'aides familiales, 63, cité Saint-Crépin, à Soissons.

ALLIER

Association montluçonnaise pour l'aide aux mères de famille, 11, rue Molière, à Montluçon.

ARDÈCHE

Association populaire de l'aide familiale de Privas, 8, boulevard des Mobiles, à Privas.

AUBE

Association auboise de l'aide familiale, 2, rue de la République, à Troyes.

Association populaire de l'aide familiale du département de l'Aube, 17, boulevard du 14-Juillet, Troyes.

AVEYRON

Association populaire de l'aide familiale, 29, rue du Barry, à Millau.

Association populaire de l'aide familiale, 8, place de la Cité, à Rodez.

Association départementale des aides familiales rurales de l'Aveyron, 27, rue de la Barrière, à Rodez.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Association provençale d'aide familiale, 73, rue Dragon, à Marseille.

CÔTE-D'OR

Association populaire de l'aide familiale, 1, rue du Chaignot, à Dijon.

DOUBS

L'entr'aide familiale, place des Casernes, à Pontarlier.

DRÔME

Association pour l'aide aux mères de famille, 28, rue Bayard, à Valence.

GARD

Association populaire de l'aide familiale, 7, rue Pasteur, à Alès.

GARONNE (HAUTE-)

Association toulousaine pour l'aide aux mères de famille, 3, rue de Rennes, à Toulouse.

Association populaire de l'aide familiale de la Haute-Garonne, 49, rue de la République, à Toulouse.

GIRONDE

Association libournaise pour l'aide aux mères de famille, rue du Président-Doumer, à Libourne.

Service des foyers, 20, rue Walter-Poupot, à Bordeaux, pour son fonctionnement et la formation donnée dans son centre de formation de travailleuses familiales, 20, rue Walter-Poupot, Bordeaux.

ILLE-ET-VILAINE

Association rennaise pour l'aide aux mères de famille, 3, rue Saint-Hélier, à Rennes.

ISÈRE

Association populaire de l'aide familiale, 6, place Saint-Bruno, à Grenoble.

Association viennoise pour l'aide aux mères de famille, 5, rue de Bourgogne, à Vienne.

JURA

Association locale des aides familiales rurales, chez M. Alix Chey, à Vaudrey.

LOIRE

Association populaire de l'aide familiale de Saint-Etienne, 11, rue de la Charité, Saint-Etienne.

Association populaire de l'aide familiale de Feurs, mairie, Feurs.

LOIRE-INFÉRIEURE

Association locale des aides familiales rurales de la Chapelle-sur-Erdre, centre social rural, place de l'Eglise, la Chapelle-sur-Erdre.

MAINE-ET-LOIRE

Association populaire de l'aide familiale, 19, boulevard Guy-Chouteau, Cholet.

Association locale des aides familiales rurales de Saint-Martin-de-Beaupréau, salle Saint-Martin-Baupréau, Saint-Martin-de-Beaupréau.

MARNE

Association populaire de l'aide familiale, 11, rue de Champrot, à Epernay.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Association populaire de l'aide familiale de Longwy, 21, rue du Colonel-Merlin, à Longwy-Bas.

Association populaire de l'aide familiale, 23, rue Pierre-Crémel, à la Madeleine-Devant-Nancy.

Association populaire de l'aide familiale, 10, rue Anatole-France, à Saint-Nicolas-de-Port.

Associatoin populaire de l'aide familiale, 29, rue Thibaut-II, à Pont-à-Mousson.

MEUSE

Association barrisienne pour l'aide aux mères de famille, 7, rue Lapique, Bar-le-Duc (Meuse).

Association verdunoise pour l'aide aux mères de famille, 8, rue Mautroté, Verdun (Meuse).

MORBIHAN

Association pour l'aide aux mères de famille de Lorient, boulevard Maréchal-Joffre, Lorient (Morbihan).

Association de l'aide aux mères de Vannes, 22 *bis*, rue Richemont, Vannes (Morbihan).

MOSELLE

Fédération départementale des associations populaires des aides familiales, 7, place du Roi-Georges, Metz (Moselle).

NORD

Association locale des aides familiales rurales de Sainte-Marie-Cappel, mairie de Sainte-Marie-Cappel (Nord).

Association de Tourcoing pour l'aide aux mères de famille, 32, place Charles-Roussel, Tourcoing (Nord).

PAS-DE-CALAIS

Association populaire des aides familiales de Boulogne-sur-Mer, stand 125 C, boulevard Prince-Albert (Pas-de-Calais).

Association populaire des aides familiales de Saint-Omer, 18, quai du Commerce (Pas-de-Calais).

PYRÉNÉES (BASSES-)

Association paloise pour l'aide aux mères de famille, 19, rue Montpensier, Pau (Basses-Pyrénées).

RHIN (BAS-)

Association populaire des aides familiales de Strasbourg, 1, rue Sédillot (Bas-Rhin).

RHÔNE

Association lyonnaise pour l'aide aux mères de famille de Lyon, 7, rue Jeanne-d'Arc (Rhône).

Association populaire des aides familiales de Villefranche-sur-Saône, 16, rue de la République (Rhône).

Union départementale des associations familiales du Rhône, 5, rue de Jussieu, Lyon (2e), pour le fonctionnement de son service familial des jeunes filles et la formation donnée dans son centre de formation de travailleuses familiales, 4, montée des Carmes, Lyon.

SAÔNE-ET-LOIRE

Association de l'Hôtel-Dieu, 175, rue du Maréchal-Foch, le Creusot (Saône-et-Loire), pour le fonctionnement de son service de travailleuses familiales.

SARTHE

Association sarthoise pour l'aide aux mères de famille, 2, rue Bruyère, le Mans (Sarthe).

SAVOIE

Association pour l'aide aux mères de famille de Chambéry, 7, rue Saint-Réal (Savoie).

Association populaire des aides familiales de Modane, 8, rue Jules-Ferry, Modane (Savoie).

Association populaire des aides familiales d'Ugine (Savoie).

SEINE

Fédération des associations pour l'aide aux mères de famille, 12, rue Chomel, Paris (7e), pour son fonctionnement et la formation donnée dans son centre de Troussures (Oise) et ses sections de travailleuses familiales de: l'école d'assistantes sociales, avenue Rockfeller, Lyon (Rhône); du centre d'enseignement féminin « La Cadenelle », 41, avenue Fiolle, Marseille (Bouches-du-Rhône); de l'école d'assistantes ménagères, 4, avenue Chancel, Montpellier (Hérault).

Fédération nationale des associations populaires de l'aide familiale, 37, rue de Chabrol, Paris (10e), pour son fonctionnement et la formation donnée dans ses centres du château de Belleville, Gomelz-le-Châtel (Seine-et-Oise) et de Croix, 49, rue de la Gare (Nord).

Association pour l'aide aux mères de famille de Sceaux, 23, rue des Ecoles (Seine).

Service familial des jeunes filles, 28, place Saint-Georges, Paris (9e).

Maison de la famille française, 28, place Saint-Georges, Paris (9e), pour son fonctionnement et la formation donnée dans sa section de travailleuses familiales de l'école ménagère du quartier latin 66, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris.

Union nationale des aides familiales rurales, 13, rue du Docteur-Roux, Paris (15e), pour son fonctionnement et la formation donnée dans ses centres de Thoiry (Seine-et-Oise) et Jardres (Vienne).

SEINE-ET-OISE

Association locale des aides familiales rurales de Bonnelles, route de Chartres (Seine-et-Oise).

Association de Saint-Germain-en-Laye pour l'aide aux mères de famille, 22, rue de Noailles (Seine-et-Oise).

Association locale des aides familiales rurales de Guiry, mairie de Guiry (Seine-et-Oise).

Association versaillaise pour l'aide aux mères de famille, 41, rue de la Paroisse, Versailles (Seine-et-Oise).

SÈVRES (DEUX-)

Association niortaise pour l'aide aux mères de famille, 10, rue Jeanne-d'Arc, Niort (Deux-Sèvres).

SOMME

Association locale des aides familiales rurales de Foucaucourt-en-Santerre, Maison familiale, chaussée Brunehaut (Somme).

Association pour l'aide aux mères de famille d'Abbeville, boulevard Vauban (Somme).

TARN

Association populaire des aides familiales de Mazamet, 11, rue Meyer, (Tarn).

VAUCLUSE

Association orangeoise pour l'aide aux mères de famille, 6, avenue des Arènes, Orange (Vaucluse).

VENDÉE

Association populaire des aides familiales de la Roche-sur-Yon, 22, rue du Président-de-Gaulle (Vendée).

VOSGES

Association des Vosges pour l'aide aux mères de famille, 15 *bis*, rue de Nancy, Epinal (Vosges).

YONNE

Association auxerroise pour l'aide aux mères de famille, 15, rue Aristide-Briand, Auxerre (Yonne).

Art. 2. — Le directeur général de la population et de l'entr'aide est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 décembre 1951.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur général de la population et de l'entr'aide,
E. RAIN.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952. — SESSION EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour du samedi 5 janvier 1952.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi (n° 1725) de M. Hénault et plusieurs de ses collègues tendant: 1° à célébrer dignement le centenaire de la création de la médaille militaire; 2° à créer un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur à des médaillés militaires; 3° à exonérer de taxes et impôts les manifestations, kermesses, etc., organisées au profit des œuvres sociales des médaillés militaires; 4° à émettre un timbre commémoratif; 5° à prévoir un crédit de 100 millions pour l'organisation de ces manifestations. (Nos 2195-2319. — M. Max Lejeune, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi n° 2263 relatif au développement des dépenses d'investissements économiques et sociaux pour l'exercice 1952. (Nos 2301-2362-2363. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

3. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 1935) et des lettres rectificatives (nos 2217 et 2332) au projet de loi portant réforme, dégrèvements et dispositions fiscales en vue de l'équilibre du budget de 1952. (Nos 2135-2201-2222. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

4. — Discussion du projet de loi de finances pour l'exercice 1952. (Nos 2192-2307. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

5. — Suite de la discussion, en deuxième lecture, des textes budgétaires amendés par le Conseil de la République.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution, le samedi 5 janvier 1952.

N° 2012 (1). — Proposition de loi de M. Duquesne tendant à modifier la loi du 19 octobre 1919 et à constater la nullité des procédures engagées en vertu de l'acte dit loi du 12 juillet 1941 portant déclassement de l'enceinte fortifiée de Lille (renvoyée à la commission de la justice).

N° 2126. — Proposition de loi de M. Duquesne tendant à l'interdiction de l'emploi, entre vingt heures et sept heures, des mineurs de dix-huit ans et des femmes enceintes (renvoyée à la commission du travail).

N° 2127. — Proposition de loi de M. Duquesne prorogeant le délai d'application de l'article 6 de la loi n° 48-1307 du 23 août 1948, tendant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres (renvoyée à la commission du travail).

N° 2137. — Rapport de M. Rosenblatt fait au nom de la commission des pensions sur les propositions de loi: 1° tendant à compléter l'article 15 de la loi du 8 août 1950 concernant les Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht rentrés dans leur foyer après le 1er juin 1945; 2° tendant à modifier l'article 45 de la loi du 8 août 1950, remplaçant l'article 6 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

N° 2138. — Rapport de Mme Rose Guérin fait au nom de la commission des pensions sur: 1° la proposition de loi tendant à fixer le montant du pécule accordé aux déportés et internés politiques, par la loi du 9 septembre 1948; 2° la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à publier d'urgence un décret portant règlement d'administration publique en vue du payement du pécule des déportés et internés politiques qualifiés par la loi du 9 septembre 1948.

N° 2139. — Rapport de M. Guislain fait au nom de la commission des pensions sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 18 de la loi du 6 août 1948 et l'article 10 de la loi du 9 septembre 1948 établissant statuts des déportés de la résistance et des déportés politiques.

N° 2150. — Rapport de M. Jules Valle fait au nom de la commission de l'intérieur sur le projet de loi portant création d'une justice de paix à compétence étendue à Touggourt (Algérie).

N° 2152. — Rapport de M. Guthmuller fait au nom de la commission de l'intérieur sur la proposition de loi tendant à intégrer, dans le corps préfectoral, les délégués venus de la résistance, promus à la libération et injustement évincés.

N° 2158. — Rapport de M. Lucien Lambert, fait au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à suspendre l'application de la loi du 13 mai 1948 relative aux réévaluations foncières des propriétés non bâties jusqu'au 1er janvier 1953.

N° 2162 (1). — Proposition de résolution de M. Alphonse Denis tendant à inviter le Gouvernement à ne pas retarder davantage l'aménagement des chutes d'eau dans le département de la Haute-Vienne (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 2163 (1). — Proposition de résolution de M. Mora tendant à inviter le Gouvernement à ne pas retarder davantage l'aménagement de la chute d'eau d'Asasp dans le département des Basses-Pyrénées (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 2164 (1). — Propositon de résolution de M. Bartolini tendant à inviter le Gouvernement à ne pas retarder davantage l'aménagement de chutes d'eau dans le département des Basses-Alpes (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 2169. — Rapport de M. Tanguy Prigent, fait au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 29 de l'ordonnance du 12 octobre 1945 relative au statut juridique de la coopération agricole.

N° 2171. — Proposition de loi de M. Gravoille tendant à permettre aux locataires le remboursement de travaux exécutés par eux dans un immeuble sinistré (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 2179. — Rapport de M. Rabier, fait au nom de la commission de l'intérieur, sur le projet de loi relatif aux pouvoirs des contrôleurs des lois sociales en agriculture d'Algérie.

N° 2185. — Proposition de loi de M. Delachenal tendant à modifier l'article 710 du code général des impôts relatif au partage des exploitations agricoles (renvoyée à la commission des finances).

N° 2205. — Proposition de loi de M. Fernand Grenier tendant à attribuer une avance de deux milliards au fonds d'aide à l'industrie cinématographique, créé par la loi du 23 septembre 1948 (renvoyée à la commission des finances).

N° 2214. — Proposition de loi de M. Defos du Rau tendant à interpréter, en le complétant, l'article 191 du code d'instruction criminelle (renvoyée à la commission de la justice).

N° 2264. — Rapport de M. Defos du Rau, fait au nom de la commission du suffrage universel, sur la proposition de résolution tendant à la nomination d'une commission spéciale chargée de tirer les conclusions de l'enquête menée en 1950 en Côte d'Ivoire sur les événements survenus dans ce territoire.

N° 2267 (1). — Proposition de résolution de M. Joseph-André Hugues tendant à inviter le Gouvernement à maintenir l'exploitation des houillères de Ronchamp, en Haute-Saône (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 2321. — Proposition de loi de M. Emmanuel Véry tendant à modifier et compléter la loi du 3 avril 1950 réglementant la rémunération des fonctionnaires des départements d'outre-mer (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 2362 (1). — Avis transmis par le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des dépenses d'investissements économiques et sociaux pour l'exercice 1952 (renvoyé à la commission des finances).

N° 2363 (1). — Rapport, par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des dépenses d'investissements économiques et sociaux pour l'exercice 1952.

(1) Tirage restreint.

Vérification de pouvoirs.

Dans sa 1re séance du 4 janvier 1952, l'Assemblée nationale a validé les pouvoirs de M. Tchicaya, député du territoire du Moyen-Congo (collège des citoyens de statut personnel).

Modifications aux listes électorales des membres des groupes.

1° GROUPE PAYSAN ET D'UNION SOCIALE
(18 membres au lieu de 17.)

Ajouter le nom de M. Loustaunau-Lacau.

2° Supprimer le groupe des français indépendants.

Commission des finances.

3e séance du 3 janvier 1952.

Présents. — MM. Abelin, Boisdé, Burlot, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Faggianelli, Ferri (Pierre), Gabelle, Gardey (Abel), Gosnat, Lamps, Lecourt, Mazier, Meunier (Pierre), Mitterrand, Palewski (Jean-Paul), Raffarin, Ramarony, Reynaud (Paul), Ulver, Vallon (Louis).

Suppléants. — M. Paquet (de M. Guy Petit), M. Lalle (de M. Jean Moreau), M. de Sesmaisons (de M. Jacquet [Marc]), M. Charpentier (de M. Dupraz), Mme Lefebvre (de M. Simonnet).

Commission des affaires étrangères.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. Aumeran, Bardoux (Jacques), Barrès, Beaumont (de), Billotte, Edouard Bonnefous, Bouhey, Chambrun (de), Chastellain, Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Delbos (Yvon), Denis (André) (Dordogne), Faure (Maurice) (Lot), Fouchet, Gaborit, Giovoni, Gouin (Félix), Heitier de Boislambert, Jaquet (Gérard) (Seine), Martinaud-Déplat, Mayer (Daniel) (Seine), Mondon, Moustier (de), Mutter (André), Naegelen (Marcel), Noël (Léon) (Yonne), Palewski (Gaston) (Seine), Raymond-Laurent, Reille-Soult, Rosenblatt, Schneiter, Mme Sportisse, M. Verdier.

Suppléants. — M. Boulavant (de M. Billoux), M. Mumeaux (de M. Bonte), M. Dufour (de M. Cachin), M. Coudray (de M. Fonlupt-Esperaber), M. Catoire (de M. Hutin-Desgrées), M. de Monsabert (de M. Kuehn), M. Corniglion-Molinier (de M. Vendroux).

Commission de l'intérieur.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Blachette, Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Cordonnier, Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Cristofol, Dejean, Demusois, Dorey, Mme Gnappe, MM. Guthmuller, Nenon, Quinson (Antoine) (Seine), Rabier, Rougier, Solinhac, Mme Sportisse, MM. Tirolien, Valle (Jules), Wagner (Jean).

Excusés. — MM. Cadi, Fonlupt-Esperaber.

Commission de la justice et de législation.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Brifod, Chamant, Coudert, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Duveau, Félice (de), Garet (Pierre), Girard, Grimaud (Henri), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Grousseaud, Isorni, Lacaze, Lefranc, Mignot, Minjoz, Moatti, Montillot, Moro-Giafferri (de), Mme Rabaté, MM. Roliand, Rollin (Louis), Silvandre, Teitgen (Pierre-Henri), Tremouilhe, Wasmer (Joseph).

Suppléants. — M. Bernard (de M. Bendjelloul), M. Arbeltier (de M. Benbahmed), M. Bergasse (de M. Carlini), M. Solinhac (de M. Defos du Rau), M. Eugène Montel (de M. Depreux), M. Triboulet (de M. de Gaulle), M. Musmeaux (de M. Gautier), M. Fayet (de M. Kriegel-Valrimont), M. Dorey (de M. Lenormand), M. Ballanger (de M. Maton), M. Benoist (de M. Muller), M. Coutant (de M. Sissoko), M. Rincent (de M. Valentino).

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. Barbier, Barthélemy, Bénard, Béné (Maurice), Benoit (Alcide) (Marne), Bichet, Cousion (Paul), Dufour, Gracia (de), Henneguelle, Lemaire, Le Sénéchal, Levindrey, Litalien, Martel (Louis) (Haute-Savoie), Médecin, Midol, Nigay, Noël (Marcel) (Aube), Penoy, Peytel, Regaudie, Schmitt (Albert (Bas-Rhin), Sibué, Vassor.

Excusé. — M. Golvan.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. André (Adrien) (Seine), Arbellier, Bernard, Besset, Caillet (Francis), Coutant (Robert), Deboudt (Lucien), Degoutte, Fayet, Gazier, Lafay (Bernard), Lanet (Joseph-Pierre) (Seine), Linet, Meck (Henri), Musmeaux, Paquet, Paul (Gabriel), Pluchet, Renard (Adrien) (Aisne), Segelle, Sion.

Convocations de commissions.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le samedi 5 janvier 1952, à quinze heures (local de la commission n° 219):

Audition de M. Ribeyre, ministre de la santé publique et de la population, sur le projet de loi (n° 1935) et les lettres rectificatives (nos 2217 et 2332) au projet de loi portant réforme, dégrèvements et dispositions fiscales en vue de l'équilibre du budget de 1952.

La commission des finances se réunira le vendredi 4 janvier 1952, à vingt-deux heures trente (local de la commission des finances):

Avis du Conseil de la République sur le projet de loi relatif aux investissements économiques et sociaux. — M. le rapporteur général.

Réunion de commission du samedi 5 janvier 1952.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à quinze heures — Local n° 219.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952. — SESSION EXTRAORDINAIRE

Listes électorales des membres des groupes politiques.

(Remises au président du Conseil de la République le 4 janvier 1952, en exécution de l'article 9 du règlement.)

GROUPE COMMUNISTE

(15 membres.)

MM. Berlioz, Nestor Calonne, Chaintron, Léon David, Mlle Mireille Dumont, Mme Yvonne Dumont, MM. Dupic, Dutoit, Mme Girault, MM. Marrane, Namy, Primet, Mme Marie Roche, MM. Souquière, Ulrici.

Apparenté aux termes de l'article 16 du règlement.

(1 membre.)

M. le général Petit.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du règlement.

(2 membres.)

MM. Franceschi, Mostefai (El-Hadi).

Le président du groupe,
GEORGES MARRANE.

GROUPE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

(45 membres.)

MM. Abel-Durand, Louis André, Charles Barret, Boivin-Champeaux, Raymond Bonnefous, Brizard, Chastel, Henri Cordier, René Coty, Bellorlrie, René-Emile Dubois, Roger Duchet, Enjalbert, Fléchet, Bénigne Fournier, Jean de Gouyon, Jean-Marie Grenier, Louis Ignacio-Pinto, Jozeau-Marigné, Kalenzaga, Henri Lafleur, Lecacheux, Lelant, Le Léannec, Liotard, Georges Maire, Marcilhacy, Jean Maroger, de Maupeou, Laillet de Montullé, François Patenôtre, Plait, de Raincourt, Randria, Paul Robert, Rogier, Romani, Rupied, François Schleiter, Schwartz, Serrure, Nouhoum Sigué, Vandaele, Michel Yver, Zafimahova.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du règlement.

(2 membres.)

MM. Armengaud, Tinaud.

Le président du groupe,
ROBERT BRIZARD.

GROUPE DU CENTRE RÉPUBLICAIN D'ACTION RURALE ET SOCIALE

Rattaché administrativement au groupe des républicains indépendants aux termes de l'article 16 du règlement.

(16 membres.)

MM. Biatarana, Martial Brousse, Capelle, Chambriard, Claudius Delorme, Robert Gravier, de Lachomette, Le Digabel, Marcel Lemaire, Marcel Molle, Monichon, Charles Morel, Perdereau, Peschaud, Piales, Gabriel Tellier.

Le président du groupe,
HECTOR PESCHAUD.

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

(20 membres.)

M. Pierre Boudet, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Clerc, Gatuing, Glauque, Marcel Grimal, Léo Hamon, Yves Jaouen, de Menditte, Menu, Novat, Paquirissamypoullé, Ernest Pezet, Poisson, Razac, François Ruin, Vauthier, Voyant, Maurice Walker, Wehrung.

Apparenté aux termes de l'article 16 du règlement.

(1 membre.)

M. Claireaux.

Le président du groupe,
MAURICE WALKER.

GROUPE DU PARTI RÉPUBLICAIN DE LA LIBERTÉ

Rattaché administrativement au groupe des républicains indépendants aux termes de l'article 16 du règlement.

(9 membres.)

MM. Alric, Boisrond, Delalande, René Depreux, Louis Gros, Hubert Pajot, Georges Pernot, Rochereau, Ternynck.

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(2 membres.)

MM. Mathieu, de Villoutreys.

Le président du groupe,
GEORGES PERNOT.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES ET DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

(64 membres.)

MM. Avinin, Baratgin, Bardon-Damarzid, Bels, Georges Bernard, Jean Berthoin, Bordeneuve, Borgeaud, Charles Brune, Louis Brunet, Frédéric Cayrou, Chalamon, Claparède, Clavier, Colonna, Cornu, Mmes Crémieux, Delabie, MM. Dulin, François Dumas, Jean Durand, Durand-Réville, Franck-Chante, Jacques Gadoin, Gaspard, Gasser, Giacomoni, Gilbert Jules, Grassard, Jacques Grimaldi, Héline, Jézéquel, Georges Laffargue, de La Gontrie, Landry, Laurent-Thouverey, Robert Le Guyon, Claude Lemaître, Litaise, Lodéon, Longchambon, Manent, Jacques Masteau, Henri Maupoil, Georges Maurice, Gaston Monnerville, Pascaud, Paumelle, Pellenc, Pinsard, Pinton, Marcel Plaisant, Jules Pouget, Restat, Réveillaud, Reynouard, Rotinat, Sarrien, Satineau, Sclafer, Séné, Tamzali (Abdennour), Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M. Varlot.

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(11 membres.)

MM. Robert Aubé, Benchiha (Abdelkader), Benhabyles (Chérif), Fenrat (Marhoun), Julien Gautier, Lagarrosse, Lassalle-Séré, Marcou, Sid-Cara (Chérif), Sisbane (Chérif), Tucci.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du règlement.

(6 membres.)

MM. Mamadou Dia, Ali Djamah, Goudjout, Marc Rucart, Sailer, Mme Jane Vialle.

Le président du groupe,
HENRI BORGEAUD.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

(36 membres.)

MM. d'Argenlieu, Bataille, Beauvais, Bertaud, Bolifraud, Bouquerel, Bousch, Chapalain, Robert Chevalier, Coupigny, Cozzano, Michel Debré, Jacques Debû-Bridel, Deutschmann, Mme Devaud, MM. Jean Doussot, Driant, Mme Eboué, MM. Estève, Jean Fleury (Seine), Pierre Fleury (Loire-Inférieure), Gaston Fourrier, Gander, de Geoffre, Jean Gutter, Hébert, Hoeffel, Houcke, Jacques-Desirée, Kalb, Lasalgne, Le Basser, Le Bot, Leccia, Léger, Emilien Lieutaud, Lionel-Pélerin, Loison, Michel Madelin, Meillon, Milh, de Montalembert, Muscatelli, Jules Olivier, Pidoux de La Maduère, de Pontbriand, Rabouin, Radius, Saoulha, Teisseire, Tharradin, Henry Torrès, Pierre Vitter, Vourc'h, Westphal, Zussy.

Le président du groupe,
FRANCIS LE BASSER.

GROUPE SOCIALISTE

(39 membres.)

MM. Assailllt, Auberger, Aubert, Henri Barré, Jean Bène, Boulangé, Bozzi, Brettes, Mme Gilberte Pierre-Brossolette, MM. Canivez, Carcassonne, Champeix, Charles-Cros, Gaston Charlet, Chazette, Chochoy, Courrière, Darmanthé, Dassaud, Denvers, Paul-Emile Descamps, Ousmane Socé Diop, Amadou Doucouré, Ferrant, Roger Fournier, Jean Geoffroy, Grégory, Gustave, Hauriou, Louis Lafforgue, Albert Lamarque, Lamousse, Lasalarié, Léonetti, Malécot, Jean Malonga, Pierre Marty, Hippolyte Masson, Mamadou M'Bodje, Ménic, Minvielle, Marius Moutet, Naveau, Arouna N'Joya, Charles Okala, Alfred Paget, Patient, Pauly, Péridier, Pic, Pujol, Alex Roubert, Emile Roux, Soldani, Southon, Symphor, Edgard Tailhades, Vanrullen, Verdeille.

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(2 membres.)

MM. de Bardonnèche, Durieux.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 16 du règlement.

(1 membre.)

M. Siaut.

Le président du groupe,
ALEX ROUBERT.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du jeudi 3 janvier 1952.

Présents. — MM. Bialarana, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Chevalier (Robert), Delalande, Mlle Dumont (Mireille), MM. Marcilhacy, Mollo (Marcel), Pernot (Georges), Vauthier.

Excusés. — MM. Giacomoni, Kalb, Maire (Georges).

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du jeudi 3 janvier 1952.

Présents. — MM. Bertaud, Boisrond, Bouquerel, Gianque, Hébert, Le Bot, Lodéon, Patient, Perdreau, Pic, Pouget (Jules), Robert (Paul).

Excusés. — MM. Dubois, Dumas.

Délégués. — M. Bertaud (par M. Fleury), M. Hébert (par M. Beauvais), M. Lodéon (par M. Pinton), M. Patient (par M. Aubert), M. Pic (par M. Verdeille), M. Pouget (Jules) (par M. Cayrou).

Suppléants. — M. Ferrand (de M. Masson [Hippolyte]), M. Minvielle (de M. Barré).

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 3 janvier 1952.

Présents. — MM. Armengaud, Delfortrie, Tharradin, Villoutreys (del.

Excusés. — MM. Barret (Charles), Bousch, Longchambon, Novat, Vanrullen.

Commission des finances.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. Alric, Avinin, Berthoin, Boudet, Courrière, Debû-Bridel, Lieutaud, Litaise, Maroger, Marrane, Masteau, Minvielle, de Montalembert, Pellenc, Peschaud, Rogier, Roubert, Sailer, Sclafer.

Suppléants. — M. Armengaud (de M. Ignacio-Pinto)), M. Chaintron (de M. Primet), M. Fleury (de M. Bolifraud), M. Lionel-Pélerin (de M. Chapalain), M. Molle (de M. Peschaud), M. Naveau (de M. Lamarque), M. Pic (de M. Pauly).

Assistaient, en outre, à la séance. — M. Bousch (au titre de la commission de la production industrielle), M. Durin (au titre de la commission de l'agriculture).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du vendredi 4 janvier 1952.

Présents. — MM. Boivin-Champeaux, Delalande, Marcilhacy, Pernot (Georges).

Excusés. — MM. Carcassonne, Giacomoni, Kalb, Maire (Georges).

Suppléant. — M. Namy (de M. Souquière).

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le vendredi 4 janvier 1952, à neuf heures trente (local de la commission):

Examen des amendements au projet de loi relatif aux dépenses d'investissements pour l'exercice 1952 (nos C. R. 898, année 1951; 1, année 1952, session extraordinaire. — Rapporteur: M. Pellenc.)

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le vendredi 4 janvier 1952, à quinze heures (local n° 202):

Suite du rapport pour avis de M. Boivin-Champeaux sur le projet de loi (n° 343, année 1951) instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer (art. 7 à 50 inclus).

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le lundi 7 janvier 1952, à quatorze heures trente (local n° 202):

Suite du rapport pour avis de M. Boivin-Champeaux sur le projet de loi (n° 343, année 1951) instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Réunions de commissions du vendredi 4 janvier 1952.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à quinze heures. — Local n° 202.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 8 janvier 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du bureau d'âge.

2. — Scrutin à la tribune pour l'élection du président de l'Assemblée de l'Union française.

3. — Scrutin à la tribune pour l'élection des six vice-présidents, des six secrétaires et des trois questeurs de l'Assemblée de l'Union française.

4. — Installation du bureau définitif.

5. — Nomination des membres des dix commissions générales, de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles, de la commission de comptabilité, de la commission d'instruction et de la commission d'information.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

1re SESSION DU MOIS DE JANVIER 1952

Séances des mardi 8 janvier 1952 et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Election du bureau du Conseil économique pour l'année 1952.

2. — Composition des commissions du Conseil économique.

3. — Questions diverses.

NOTA. — 1. La session durera probablement deux jours.

2. L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à cet ordre du jour ne préjuge pas de l'ordre de la discussion en séance.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Décision n° 14 fixant le contingent de benzol disponible pour la carburation en janvier 1952.

Le directeur des carburants,

Vu l'arrêté du 27 novembre 1950 relatif aux règles de sous-répartition des contingents de benzol destinés à la carburation,

Décide:

Art. 1er. — Le contingent de benzol disponible pour la carburation en janvier 1952, soit 1.000 tonnes, sera livré librement par les producteurs de benzol aux titulaires d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole.

Art. 2. — Le benzol livré aux titulaires d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole doit être exclusivement utilisé par ceux-ci à la fabrication du supercarburant ternaire.

Fait à Paris, le 2 janvier 1952.

BLANCARD.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la première tranche de la loterie nationale 1952 a eu lieu à Paris, le 3 janvier 1952, à dix-sept heures.

Les billets dont les numéros se terminent par:

		Série A.	Série B.
4	gagnent.....	1 000 F.	1 000 F.
8	—	1.000 F.	1.000 F.
03	—	1.500 F.	2.500 F.
88	—	1.500 F.	2.500 F.
76	—	2.000 F.	3.000 F.
17	—	2.500 F.	4.000 F.
697	—	3.000 F.	5.000 F.
852	—	4.000 F.	6.000 F.
722	—	5.000 F.	8.000 F.
880	—	6.000 F.	9.000 F.
410	—	7.000 F.	12.000 F.
534	—	10.000 F.	15.000 F.
0.144	—	15.000 F.	20.000 F.
2.987	—	15.000 F.	20.000 F.
6.063	—	15.000 F.	20.000 F.
0.462	—	20.000 F.	40.000 F.
3.618	—	20.000 F.	40.000 F.
7.742	—	20.000 F.	40.000 F.
4.086	—	30.000 F.	50.000 F.
8.235	—	30.000 F.	50.000 F.
9.210	—	30.000 F.	50.000 F.
3.962	—	40.000 F.	60.000 F.
4.320	—	40.000 F.	60.000 F.
7.711	—	40.000 F.	60.000 F.
5.051	—	50.000 F.	70.000 F.
4.065	—	75.000 F.	80.000 F.
03.224	—	100.000 F.	100.000 F.
28.148	—	100.000 F.	100.000 F.
34.113	—	100.000 F.	100.000 F.
38.891	—	100.000 F.	100.000 F.
62.402	—	100.000 F.	100.000 F.
85.909	—	100.000 F.	100.000 F.
01.754	—	200.000 F.	200.000 F.
06.904	—	200.000 F.	200.000 F.
51.673	—	300.000 F.	300.000 F.
19.245	—	300.000 F.	300.000 F.
48.527	—	300.000 F.	300.000 F.
54.849	—	300.000 F.	300.000 F.
04.412	—	400.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
000.534	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
106.223	—	1.000.000 F.	500.000 F.
160.520	—	1.000.000 F.	500.000 F.
260.925	—	1.000.000 F.	500.000 F.
341.898	—	1.000.000 F.	500.000 F.
026.125	—	1.200.000 F.	600.000 F.
090.308	—	1.200.000 F.	600.000 F.
209.429	—	1.200.000 F.	600.000 F.
370.064	—	1.200.000 F.	600.000 F.
068.549	—	2.300.000 F.	800.000 F.
104.463	—	2.300.000 F.	800.000 F.
040.951	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
223.717	—	7.000.000 F.	1.500.000 F.
297.660	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
219.419	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 9 janvier 1952 à Paris.

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république fédérale d'Allemagne.

(Reliquats sur appel d'offres du 21 août 1951.)

Les importateurs sont informés que certains contingents d'importation de produits originaires et en provenance de la république fédérale d'Allemagne, mis en répartition selon la procédure des appels d'offres par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 21 août 1951, présentent des reliquats disponibles.

Ces contingents sont les suivants:

Numéro de poste.	
17	Farines, fécules préparées pour l'alimentation (à l'exception des extraits de malt) contenant ou non du cacao. — Les demandes devront être accompagnées de deux factures *pro forma*. Les échantillons qui seront à fournir en double devront revêtir la forme de présentation choisie pour la vente de l'article en public. Il est rappelé, en outre, que les échantillons doivent porter le numéro d'enregistrement de la demande d'autorisation d'importation à laquelle ils se rapportent, et être adressés exempts de tous frais à la direction des industries diverses et des textiles (division des industries alimentaires, 12, rue la Boétie, Paris (8e).
78	Cuirs de gros bovins seulement tannés.
79	Peaux d'ovins et de caprins seulement tannées.
83	Articles techniques en cuir.
155	Outils domestiques.
168	Bouclerie, articles de mercerie et de papeterie.
180	Compresseusr et pompes à vide alternatifs, groupes moto-compresseurs et moto-pompes à vide alternatifs fixes, à l'exclusion des compresseurs et groupes moto-compresseurs frigorifiques.
189	Machines et appareils pour la préparation du ciment.
202	Machines et appareils à remplir, fermer, étiqueter leurs parties et pièces détachées.
213	Fils et câbles électriques (positions non libérées).

Contrairement aux indications de l'avis aux importateurs du 21 août 1951 susvisé et par dérogation aux dispositions de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, publié au *Journal officiel* du 14 juillet, les reliquats disponibles seront employés à la délivrance de licences individuelles au fur et à mesure de la présentation des demandes d'autorisation d'importation.

Par dérogation à l'article 2 du décret susvisé, les demandes, établies en six exemplaires sur formules modèle A. C. pourront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du cinquième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Elles devront être accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire établie par l'exportateur allemand et comporter:

La valeur en francs français et en deutsche-marks de la marchandise à importer;

Le montant correspondant en dollars (monnaie de compte);

Le nom et l'adresse de l'intermédiaire agréé chez lequel l'importation sera domiciliée.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse.

Rectificatif et additif à l'avis publié au *Journal officiel* du 21 décembre 1951, page 12656:

TITRE II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Supprimer le poste 317: machines à coudre à usage domestique.

TITRE III. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.*

1° Ajouter, à son ordre numérique:

Poste 317. — Machines à coudre à usage domestique.

2° Poste 363, Montres et mouvements terminés, ajouter:

« Sauf en ce qui concerne les instruments à usage industriels, les importations sont réservées aux importateurs inscrits au rôle des patentes comme « marchands en gros (tableau A, 1re classe) de pièces d'horlogerie » avant le 1er décembre 1951 et pour des articles livrés directement par les fabricants suisses ».

(Le reste sans changement.)

Ministère de la défense nationale.

Avis de vacance d'emploi de correcteur suppléant de français du concours d'admission à l'école polytechnique en 1952.

Un emploi de correcteur suppléant de français du concours d'admission à l'école polytechnique en 1952 est vacant.

Les candidats à cet emploi devront adresser leur demande au général commandant l'école polytechnique, 21, rue Descartes, à Paris (5e), en y joignant un exposé de leurs titres et services. Un imprimé pour cet exposé leur sera remis par la direction des études de l'école.

Les demandes devront parvenir avant le 2 février 1952.

Elles seront examinées par le conseil de perfectionnement de l'école, en vue des présentations à faire au ministre de la défense nationale.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Guiche (Saône-et-Loire).

Est vacant un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Guiche (Saône-et-Loire).

Peuvent être candidats:

1° Les médecins adjoints en fonctions dans un sanatorium public;

2° Les médecins à temps complet en fonctions dans un dispensaire antituberculeux public à la condition d'avoir figuré sur une liste d'aptitude aux fonctions de médecin des services antituberculeux prévue par le décret du 12 juin 1948;

3° Les médecins qui figurent sur la dernière liste d'aptitude établie à la suite du concours sur épreuves et sur titres du 5 décembre 1951, ainsi que les candidats inscrits sur les listes précédentes à qui un poste de sanatorium public ou de dispensaire n'a pu être offert.

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget (3e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de Seyssuel (Isère).

Un poste de médecin adjoint est actuellement vacant au sanatorium de Seyssuel (Isère).

Peuvent être candidats:

1° Les médecins adjoints en fonctions dans un sanatorium public;

2° Les médecins à temps complet en fonctions dans un dispensaire antituberculeux public à la condition d'avoir figuré sur une liste d'aptitude aux fonctions de médecin des services antituberculeux prévue par le décret du 12 juin 1948;

3° Les médecins qui figurent sur la dernière liste d'aptitude établie à la suite du concours sur épreuves et sur titres du 5 décembre 1951, ainsi que les candidats inscrits sur les listes précédentes à qui un poste de sanatorium public ou de dispensaire n'a pu être offert.

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget (3e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	3 janv. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	4 janvier 1952 — Cours relevés avant Bourse.	4 janvier 1952 — Cours cotés en Bourse.
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
705 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	705 25 .....
346 ..	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	346 50 .....
1224 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1224 50 .....
8030 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8027 50 .....
164 10	.... ..	Côte française des Somalis (100 fr. Djib.)..	.... ..	163 60 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 10.000 F 4 0/0 1911
DE LA
société Union d'électricité.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 10.000 F (émission 1911) de la société Union d'électricité sont informés que l'amortissement du 20 février 1952 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Amortissement 1945.

704 à 706.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, **PARIS**
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1943
DE LA
Société pyrénéenne d'énergie électrique.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1943) de la Société pyrénéenne d'énergie électrique sont informés que l'amortissement du 25 janvier 1952 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Rappel de la série comprenant des obligations 4 0/0 1943 sorties en 1945 et non encore remboursées.

20.541 à 20.550

ETABLISSEMENTS LAMBIOTTE Frères

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 231.400.000 F
SIÈGE SOCIAL: A PREMERY (NIÈVRE)
R. C.: Cosne (Nièvre) n° 263.

Bons 5 1/4 0/0 1947 *de* 5.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

Des bons amortis au tirage du 30 novembre 1951 et remboursables à partir du 2 janvier 1952 à 5.000 F;
Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
569 à 705	51	2.487 à 2.659	50
1.060 à 1.472	49	4.335 à 4.485	52

SOCIETE AGRICOLE DU CAMBRESIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 13.125.000 F
SIÈGE SOCIAL: 80-82-84, AVENUE DE DUNKERQUE, CAMBRAI
R. C.: Cambrai 434 B.

Liste des 14 obligations hypothécaires 5 0/0 1937 sorties au tirage du 22 décembre 1951.

6 18 96 124 237 239 355 427 451 462 484 501 550 583

Obligations amorties précédemment.

2	3	4	9	12	15	16	308	312	313	315	323	327	330
17	20	22	29	32	37	43	332	338	339	340	342	345	346
47	53	55	56	57	60	63	350	351	359	362	364	366	374
65	68	69	72	73	76	78	376	378	383	384	388	389	391
80	86	88	91	94	101	102	394	398	402	406	412	414	415
107	115	116	121	122	127	129	421	430	433	435	439	441	444
130	133	135	138	140	144	147	446	448	456	459	463	465	467
156	160	163	165	170	172	174	468	472	473	475	478	489	491
175	177	178	183	188	189	193	492	496	502	503	505	508	509
198	199	202	208	209	211	214	510	512	513	515	516	519	520
215	217	219	222	226	231	234	521	525	529	532	533	535	537
242	246	252	253	256	257	258	538	549	552	557	558	559	560
264	266	267	268	272	273	275	562	564	566	569	571	574	576
277	278	281	282	287	290	293	582	584	589	595	596	597	598
294	295	296	297	299	301	306							

ETABLISSEMENTS GINDRE & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 13.200.000 F
SIÈGE SOCIAL: 49, RUE PHILIPPE-DE-LASSALLE, LYON
Registre du commerce: Lyon B 5160.

Obligations de 5.000 *F* 5 0/0 1947.

Cinquième amortissement du 1er mars 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société des établissements Gindre et Cie a procédé au rachat en Bourse de la quantité de titres nécessaire à son amortissement du 1er mars 1952.

Les précédents amortissements ayant été effectués également par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

En conséquence, le tirage au sort prévu pour le 15 janvier 1952 n'aura pas lieu.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, **PARIS**

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1913
DE LA
Société des forces motrices de l'Arn.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1913) de la Société des forces motrices de l'Arn sont informés que l'amortissement du 10 mars 1952 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Titres restant à rembourser.

Néant.

Compagnie Royale Asturienne des Mines

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350.000.000 DE FRANCS BELGES

SIÈGE SOCIAL: 12, PLACE DE LA LIBERTÉ, A BRUXELLES

SIÈGE ADMINISTRATIF POUR LA FRANCE: 42, AVENUE GABRIEL, A PARIS

R. C.: Seine 32264.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 5 0/0 1929, la Compagnie royale asturienne des mines a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 6.603 obligations dont l'amortissement est prévu à la date du 12 janvier 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

Les deux chiffres entre parenthèses placés à la suite des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement.

4.764 (47)	26.282 (44)	72.858 (47)	101.799 (44)	120.361 (43)
4.965 (47)	30.535 (47)	73.936 (43)	101.806 (47)	121.033 (41)
4.989 (44)	30.536 (45)	74.157 (47)	101.808 (46)	121.323 (43)
4.991 (42)	30.704 (47)	75.368 (47)	101.811 (44)	122.757 (45)
6.204 (46)	31.857 (44)	75.883 (46)	101.814 (44)	122.872 (45)
6.732 (47)	31.936 (45)	76.422 (44)	101.823 (42)	123.257 (47)
7.233 (46)	31.956 (47)	76.790 (45)	101.824 (46)	124.566 (47)
8.325 (46)	31.958 (47)	76.845 (46)	101.826 (45)	125.538 (47)
9.437 (47)	33.038 (44)	76.810 (41)	101.836 (47)	126.037 (44)
9.438 (46)	33.920 (47)	76.811 (44)	101.838 (42)	126.040 (42)
9.439 (43)	34.762 (46)	76.812 (44)	101.847 (44)	126.047 (44)
9.440 (43)	34.831 (47)	76.813 (45)	101.851 (43)	126.061 (41)
9.455 (47)	34.985 (44)	76.814 (47)	101.852 (41)	126.062 (42)
9.897 (47)	34.988 (46)	76.818 (42)	101.853 (47)	126.063 (42)
11.153 (47)	38.165 (43)	76.820 (46)	101.856 (44)	126.065 (42)
11.160 (47)	39.037 (46)	76.821 (44)	101.857 (45)	126.068 (44)
11.414 (47)	39.040 (47)	76.826 (47)	101.859 (47)	126.072 (46)
11.415 (46)	39.617 (47)	76.832 (47)	101.862 (44)	126.074 (43)
11.655 (47)	39.750 (47)	77.096 (46)	101.863 (46)	126.076 (45)
11.910 (46)	40.460 (46)	77.097 (47)	101.871 (46)	126.078 (47)
11.913 (42)	40.539 (42)	77.420 (45)	101.874 (47)	126.387 (45)
11.915 (43)	41.113 (46)	77.433 (47)	101.884 (47)	126.397 (47)
11.921 (45)	41.144 (46)	77.437 (47)	101.887 (44)	126.421 (43)
11.923 (46)	41.383 (47)	77.948 (44)	101.898 (44)	126.444 (47)
11.927 (44)	41.811 (47)	78.402 (47)	101.904 (44)	126.460 (47)
11.934 (44)	43.471 (47)	79.034 (44)	101.905 (42)	126.477 (47)
11.939 (47)	43.613 (42)	79.431 (47)	101.907 (46)	126.799 (45)
11.940 (43)	43.833 (44)	79.436 (45)	101.908 (45)	128.412 (44)
11.946 (42)	43.850 (46)	79.916 (43)	101.911 (47)	131.725 (47)
12.046 (42)	43.851 (46)	80.754 (42)	101.912 (46)	132.418 (47)
12.107 (45)	45.134 (47)	82.281 (47)	101.917 (43)	132.504 (46)
12.146 (47)	47.135 (45)	84.252 (46)	101.918 (47)	132.550 (47)
12.588 (46)	47.139 (47)	84.263 (46)	101.928 (45)	132.684 (45)
12.591 (47)	47.730 (47)	84.341 (47)	101.931 (46)	132.871 (45)
12.593 (44)	48.199 (47)	84.949 (45)	101.936 (47)	133.043 (46)
12.889 (47)	48.202 (46)	84.987 (47)	101.939 (43)	133.437 (45)
13.814 (45)	48.203 (41)	84.997 (47)	101.941 (41)	133.554 (47)
14.199 (45)	48 211 (41)	85.072 (45)	101.945 (44)	133.566 (47)
14.397 (42)	48.344 (41)	85.087 (46)	101.949 (46)	133.689 (47)
15.167 (45)	49.088 (47)	85.307 (41)	102.041 (46)	134.214 (47)
15.170 (46)	49.272 (47)	86.175 (44)	102.043 (46)	134.254 (44)
15.171 (47)	49.750 (44)	87.250 (45)	102.771 (46)	134.461 (45)
15.173 (47)	50.330 (45)	87.252 (47)	102.887 (44)	135.650 (45)
15.258 (46)	50.842 (41)	87 266 (43)	102.985 (46)	135.667 (46)
15.538 (47)	50.991 (44)	88.716 (47)	104.116 (47)	135.673 (46)
15.849 (47)	51.157 (45)	89.464 (47)	104.686 (44)	135.901 (44)
15.913 (45)	51.158 (47)	90.691 (47)	104.706 (45)	135.945 (47)
16.673 (47)	51.988 (47)	90.840 (46)	104.715 (45)	136.108 (47)
16.679 (44)	56.071 (47)	90.984 (47)	104.729 (45)	136.157 (42)
16.684 (46)	57.028 (46)	90.985 (47)	104.925 (47)	136.947 (47)
17.797 (46)	57.415 (47)	90.986 (43)	104.927 (44)	137.023 (47)
19.307 (46)	58 707 (46)	90.987 (42)	105.986 (47)	138.635 (43)
19.348 (47)	58.710 (46)	90.989 (44)	105.988 (43)	138.636 (46)
20.140 (46)	59.355 (47)	91.217 (47)	107.172 (44)	138.638 (42)
20.375 (47)	59.429 (47)	91.218 (46)	108.165 (46)	139.336 (45)
20.898 (46)	59.431 (44)	91.220 (47)	108.168 (42)	140.473 (44)
21.429 (47)	60.376 (45)	91.224 (41)	108.234 (47)	140.474 (45)
21.430 (47)	61.274 (44)	91.656 (43)	108.239 (46)	140.476 (43)
21.431 (45)	62.366 (46)	93.410 (46)	108.243 (47)	140.961 (43)
21.553 (47)	62.369 (46)	93.776 (45)	108.276 (46)	140.962 (41)
21.618 (47)	62.552 (44)	94.521 (47)	108.374 (43)	140.963 (45)
22.276 (44)	62.553 (42)	96.707 (43)	108.672 (46)	140.964 (44)
22.281 (47)	62.554 (46)	97.080 (45)	109.587 (46)	140.965 (45)
22.772 (47)	62.750 (45)	97.201 (47)	109.590 (47)	141.062 (42)
22.783 (45)	63.636 (47)	97.970 (47)	109.953 (47)	141.066 (45)
22.792 (43)	63.637 (45)	98.441 (46)	110.914 (47)	141.186 (46)
22.794 (43)	64.144 (43)	98.499 (43)	112.329 (47)	141.188 (47)
23.553 (41)	64.871 (41)	99.011 (47)	112.571 (47)	141.189 (46)
23.936 (43)	64.872 (46)	99.025 (43)	112.572 (46)	142.084 (45)
24.907 (47)	65.847 (45)	99.028 (44)	112.754 (47)	142.653 (47)
24.914 (46)	66.934 (44)	99.047 (43)	113.397 (46)	145.345 (45)
24.913 (43)	67.329 (46)	99.098 (43)	115.032 (44)	146.563 (47)
25.491 (46)	67.470 (42)	100.883 (45)	115.719 (43)	146.569 (47)
25.494 (42)	68.029 (46)	101.264 (47)	116.219 (43)	146.858 (43)
25.495 (42)	69.040 (47)	101.786 (42)	118.219 (47)	147.320 (47)
25.501 (43)	69.044 (47)	101.788 (45)	118.645 (47)	147.321 (43)
25.502 (46)	70.019 (47)	101.789 (46)	119.708 (46)	149.833 (46)
25.504 (45)	71.209 (45)	101.791 (44)	120.090 (47)	149.887 (41)
25.708 (46)	71.591 (43)	101.794 (47)		

AVIS D'ADJUDICATIONS

Département des Basses-Pyrénées.

Arrondissement de Bayonne.

PONTS ET CHAUSSÉES

ROUTE NATIONALE N° 10 C

Protection en bordure de la plage d'Hendaye entre les P. K. 9,520 et 10,533.

ADJUDICATION RESTREINTE

A une date qui sera fixée ultérieurement, il sera procédé en séance publique, par le sous-préfet de Bayonne, représentant le préfet des Basses-Pyrénées, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, dans les formes réglementaires, à l'adjudication sur soumission cachetée des travaux de protection de la route nationale n° 10 *c* en bordure de la plage d'Hendaye, entre les P. K. 9,520 et 10,533, comprenant:

1° La fourniture et mise en place de blocs naturels pour constitution de talus d'enrochements;

2° La fourniture et mise en place de gabions métalliques remplis de moellons.

Montant du cautionnement provisoire: néant.
Montant du cautionnement définitif: 600.000 F.

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration quant aux quantités et complété par les soumissionnaires quant aux prix unitaires.

Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Demandes d'admission.*

Les demandes d'admission seront adressées, par lettres recommandées, à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, 18, rue Taylor, à Pau, et elles devront lui parvenir avant le 4 janvier 1952, à seize heures, terme de rigueur. Les demandes qui parviendraient à l'ingénieur en chef postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

A ces demandes devront être jointes:

1° Les pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales;

2° Un état du matériel dont le concurrent dispose et qu'il s'engage contractuellement à utiliser pour la mise en place des enrochements. Cet état fera connaître, notamment, la nature, la puissance, le rendement des engins et le lieu d'entrepôt où ils pourront être examinés par la commission d'adjudication;

3° Une notice précisant les dispositions détaillées qu'ils prévoient pour la mise en place des blocs;

4° Une liste du matériel pour l'acquisition duquel le concurrent désire obtenir une avance dans les conditions indiquées au devis particulier du projet.

II. — *Instruction des demandes.*

Les représentants des entreprises ou des groupements d'entreprises intéressés sont invités à se tenir le 7 janvier 1952, à partir de onze heures, à la disposition éventuelle du bureau d'adjudication qui se réunira ce jour à la sous-préfecture de Bayonne pour le cas où celui-ci désirerait entendre certains d'entre eux. Le bureau arrêtera ensuite la liste des personnes admises à concourir, sans autres nouvelles convocations ou auditions des candidats non admis.

Les personnes admises à prendre part à l'adjudication seront avisées ultérieurement et directement, par lettre recommandée, de la date de celle-ci.

Les pièces remises par les personnes non admises leur seront renvoyées avec l'avis que leur demande n'a pas été accueillie.

III. — *Communication des pièces du projet aux entrepreneurs.*

Les pièces de l'avant-projet servant de base aux demandes d'admission seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés:

1° Dans les bureaux de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées des Basses-Pyrénées, 18, rue Taylor, à Pau;

2° Dans les bureaux de la préfecture, à Pau;

3° Dans les bureaux de l'ingénieur des ponts et chaussées, service ordinaire, allées Marines, à Bayonne;

4° Dans les bureaux de la sous-préfecture de Bayonne;

5° Au ministère des travaux publics.

Les pièces du projet seront envoyées par la suite et directement aux personnes admises à concourir.

Fait à Bayonne, le 14 décembre 1951.

Le sous-préfet,
Signé: PIERRE DEJEAN.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Jacques Michelin, né le 19 mars 1917 à Clermont-Ferrand, demeurant à Paris, 10, rue Perronet (7e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Marcel, afin de s'appeler dorénavant Marcel-Michelin.

M. Patrice Michelin, né le 15 mai 1929 à Durtol (Puy-de-Dôme), demeurant 10, rue Perronet, Paris (7e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Marcel, afin de s'appeler dorénavant Marcel-Michelin.

M. Hubert Michelin, né le 15 mars 1920 à Clermont-Ferrand, demeurant à Paris (7e), 6, avenue Général-Détrie, agissant tant pour lui-même que pour ses enfants mineurs: Richard, né le 11 juin 1947 à Dorking Surrey; Elisabeth, née le 30 avril 1950 à Balcombe Sussex et Jean-Pierre né le 1er mai 1950 à Balcombe Sussex, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Marcel, afin de s'appeler dorénavant Marcel-Michelin.

M. Philippe Michelin, né le 30 septembre 1914 à Clermont-Ferrand, demeurant à Paris (16e), 10, rue Wilhem, agissant tant pour lui-même que pour ses enfants mineurs: Monique, née le 7 février 1947 à Paris; Claude, née le 5 septembre 1948 à Reillanne (Basses-Alpes) et Dominique, née le 31 octobre 1951 à Paris, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Marcel, afin de s'appeler dorénavant Marcel-Michelin.

Mme veuve Henriette Cocu, née le 25 janvier 1900 à Paris (12e), agissant comme représentante de son fils mineur Louis-Maurice Cocu, né le 6 février 1931 à Paris (16e), tous deux y demeurant, 16, rue des Boulets, présente une requête au garde des sceaux en vue de substituer à son nom patronymique celui de Cossut.

M. Moïse Bensaid, propriétaire, né le 13 mars 1898 à Teniet-el-Haad (département d'Alger), et domicilié 5, rue Lacépède, à Alger, présente une requête au garde des sceaux, tant en son nom personnel qu'en celui de ses enfants mineurs: Violette-Laure-Rosine, née le 22 mai 1932 à Teniet-el-Haad (département d'Alger); Aline-Félixia, née le 16 février 1934 à Teniet-el-Haad, et Sylvie-Florence-Joëlle, née le 29 juillet 1942 à Alger, afin de s'appeler légalement à l'avenir Bessaix au lieu de Bensaid.

M. Roger-Claude-Benjamin Bensaid, étudiant, né le 27 décembre 1930 à Teniet-el-Haad (département d'Alger), domicilié 5, rue Lacépède, à Alger, présente une requête au garde des sceaux, afin de s'appeler légalement à l'avenir Bessaix au lieu de Bensaid.

Mme Jeanne-Marie-Henriette Rampillon, née à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) le 16 décembre 1911, veuve de M. Pierre Maillaud, demeurant à Paris, 7, rue du Laos, sollicite du garde des sceaux d'adjoindre à son nom patronymique celui d'Hélène Bourdan et de s'appeler désormais Jeanne-Marie-Henriette Rampillon-Hélène Bourdan.

Mme Chambe (Louise-Henriette), épouse de M. Coudert (Auguste-Jean), et ce dernier, demeurant ensemble à Lyon, 276, rue de Créqui, tutrice et cotuteur du mineur Chambe (Bernard-Louis), né le 20 novembre 1933, à Lyon (7e), sollicitent du garde des sceaux l'autorisation de faire précéder le nom de Chambe du mineur par celui de Coudert.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

29 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. La **Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs** transfère son siège social du 24, rue Chaptal, au 11, rue Keppler, Paris.

3 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Association des parents des élèves du cours primaire du séminaire-collège.** But: permettre aux parents des élèves de l'établissement de discuter en commun tout ce qui pourra concerner l'intérêt des enfants; de former des vœux à ce sujet; d'en poursuivre la réalisation; de contribuer à la prospérité morale et matérielle de l'établissement; de faciliter les rapports entre les parents, d'une part, et les autorités ou administrations dont relève l'école, d'autre part; d'organiser des fêtes, séances, conférences, kermesses, tombolas en vue de subvenir aux besoins matériels et aux améliorations nécessaires de l'établissement; de percevoir et de gérer les dons, subventions, allocations ou autres moyens financiers dont l'établissement peut être le bénéficiaire; d'étudier et de réaliser toute organisation extraordinaire intéressant les élèves et leur famille, à quelque titre que ce soit. Siège social: séminaire-collège, Fort-de-France.

5 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Coutances. **Association de parents d'élèves de l'école publique de Senoville.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école; représenter les parents auprès des pouvoirs publics et agir légalement en leur nom sur le plan local. Siège social: école publique de Senoville.

5 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Coutances. **Association des parents des élèves de l'école publique de Saint-Maurice-en-Cotentin.** But: défense des intérêts de l'école. Siège social: chez M. Lechevallier, à Saint-Maurice-en-Cotentin.

5 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Association familiale d'éducation populaire de l'école libre de Soulanges.** But: assurer le fonctionnement matériel de l'école libre de Soulanges. Siège social: école libre Sainte-Thérèse, à Soulanges.

5 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Amicale de la jeunesse étudiante et ouvrière.** But, social et récréatif de la jeunesse. Siège social: 32, rue Saint-Léger, Saint-Germain-en-Laye.

5 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Ciné-Club réforme d'Arras.** But: culture populaire; développement des valeurs morales par le film. Siège social: 16, rue Victor-Hugo, Arras.

6 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien. **Amicale boule de la Croix-d'Ambilly.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: café Corsetti, clos Fontaine, 1, route de Genève, Ambilly.

6 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Ciné-Club.** But: culture populaire; développement des valeurs morales par le film. Siège social: foyer du mineur, rue de Casablanca, Bruay-en-Artois.

6 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Ciné-Club.** But: culture populaire; développement des valeurs morales par le film. Siège social: 189, rue Jean-Baptiste-Défernez, Lievin.

6 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lyon. **La Famille scolaire de l'école publique de filles de Sainte-Colombe.** But: favoriser la prospérité de l'école, sport, éducation scolaire et populaire. Siège social: école de filles de Sainte-Colombe.

7 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association des parents d'élèves de la Maison française,** à Boran. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: La Maison française, Boran.

7 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Langan.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école privée de filles de Langan.

8 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Amicale laïque et culturelle.** But: éducation scolaire physique et culturelle pour enfants et adolescents. Siège social: mairie de Chaville.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Gahard.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Gahard.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons de Gahard.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de garçons de Gahard.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Aubin-d'Aubigné.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école de Bon-Secours, Saint-Aubin-d'Aubigné.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Sens-de-Bretagne.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Sens-de-Bretagne.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Sens-de-Bretagne.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de garçons de Sens-de-Bretagne.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Montreuil-sur-Ille.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Montreuil-sur-Ille.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons de Melesse.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de garçons de Melesse.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Melesse.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Melesse.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Médard-sur-Ille.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Saint-Médard-sur-Ille.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Chevaigné.** But : gestion financière de l'école. Siège social: école privée de filles de Chevaigné.

10 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Saint-Aubin-d'Aubigné.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école Saint-Michel, Saint-Aubin-d'Aubigné.

10 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Association des parents d'élèves de l'école libre Saint-Joseph,** à Noyon. But: soutien à la vie de l'école; collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 13, rue de l'Evêché, Noyon.

10 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Association des parents d'élèves de l'école libre Notre-Dame,** à Noyon. But: soutien de l'école; représentation des parents auprès des pouvoirs publics. Siège social: 38, rue Saint-Eloi, Noyon.

10 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association d'éducation populaire de l'école Maraval,** à Lavaur. But: organiser le fonctionnement matériel de l'école libre. Siège social: 12, rue Château-Renard, Lavaur.

11 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque Prévoyants-Pont de l'Union.** But: défense de l'idéal laïque et de l'école publique qui en est l'expression. Siège social: école maternelle des Prévoyants, 11, rue des Friches, Aulnay-sous-Bois.

11 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. **Association de parents d'élèves de l'école libre Saint-Joseph,** à Bellegarde. But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école Saint-Joseph, rue de la République, Bellegarde.

11 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Amicale laïque des écoles publiques de Brétigny-sur-Orge.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Brétigny-sur-Orge.

12 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association nationale des amis des déportés du travail et de leurs familles.** But: soutien moral et matériel des adhérents de la Fédération nationale des déportés du travail et de cette fédération et de ses associations départementales en tant que telles. Siège social: 6, rue Baillet-Reviron, Versailles.

12 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Etienne-du-Bois.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles de Saint-Etienne-du-Bois.

12 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école libre de filles d'Attignat.** But: assurer la gestion matérielle, le développement et le fonctionnement de cette école. Siège social: école libre d'Attignat.

12 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école laïque de Molières-Cavaillac.** But: encourager et développer par tous les moyens valables les œuvres scolaires, périscolaires et postscolaires d'éducation et de solidarité. Siège social: école publique de Molières-Cavaillac.

12 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association Saint-Joseph des parents des élèves de l'école libre des filles de Plouër-sur-Rance.** But: entr'aide des parents et maîtresses. Siège social: école libre, Plouër-sur-Rance.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association nationale pour le développement social et culturel de la jeunesse rurale féminine.** But: assurer par tous moyens le développement social et culturel de jeunes filles appartenant aux milieux ruraux. Siège social: 171, rue de Rennes, Paris.

13 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. **Comité du monument à la mémoire de Robert de La Myre-Mory.** But: perpétuer le souvenir de Robert de La Myre-Mory, député de Lot-et-Garonne, mort pour la France, et élever un monument à sa mémoire. Siège social: mairie de Villeneuve-sur-Lot.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. Le **Ciné-Club de Levallois-Perret** transfère son siège social du 6, rue Hoche, au 41, rue Gabriel-Péri, Levallois-Perret.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Association **Fédération Amos vaillantes.** But: éducation générale des enfants pendant leurs loisirs, examen des problèmes de l'enfance autres que ceux de l'école. Siège social: 43, rue Chabot-Charny, Dijon.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école privée de Guéreins.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école privée de Guéreins.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école libre de Rillieux.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école de Rillieux, 61, route de Strasbourg, Rillieux.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Comité de défense des intérêts de la cité de la Régie.** But: défense des locataires. Siège social: 125, avenue Jean-Rieux, Toulouse.

13 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves des écoles primaires libres de Saint-Varent.** But: gestion, fonctionnement, développement et soutien des écoles libres. Siège social: école Saint-Joseph, Saint-Varent.

13 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Gap. **Association des familles de la maîtrise de Notre-Dame du Laus.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de la maîtrise de Notre-Dame du Laus, commune de Saint-Etienne, le Laus.

14 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Association de parents d'élèves de l'école privée primaire de La Bretonne,** à Barfleur. But: soutenir la vie de l'école; assurer la collaboration entre parents et maîtresses; représenter les parents auprès des pouvoirs publics. Siège social: La Bretonne, Barfleur.

14 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bougie. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Djidjelli.** But: toutes les activités nécessaires et utiles au bon fonctionnement de l'école libre de Djidjelli, ainsi que des œuvres annexes ou complémentaires. Siège social: 19, rue de Navarre, Djidjelli.

14 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école.** But: défense de l'école. Siège social: école de Combas

14 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc de Sainte-Adresse.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: impasse Jeanne-d'Arc, Sainte-Adresse.

14 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Association des amis de la basilique Notre-Dame d'Avesnières.** But: veiller à la conservation, à l'entretien et à la décoration de la basilique d'Avesnières, à Laval. Siège social: 15, rue de l'Ecole, Laval.

14 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Hot-Club amiénois.** But: répandre et faire connaître le vrai jazz. Siège social: 13, rue Alexandre-Fatton, Amiens.

15 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Amicale laïque de Cornillon.** But: défense de l'école publique. Siège social: écoles publiques de Cornillon, par Goudargues.

16 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 7, rue des Bourdonnais, Versailles.

16 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis,** à Versailles. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 15, rue du Maréchal-Joffre, Versailles.

16 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Gambais.** But: grouper les parents d'élèves; recevoir toutes subventions. Siège social: à l'école, avenue de Neuville, Gambais.

17 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association des parents des élèves de l'école libre de filles de Laurenan.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Laurenan.

17 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école libre de garçons de Feillens.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de garçons, Feillens.

17 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association de parents d'élèves de l'école libre de filles de Feillens.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles, Feillens.

17 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Juliite.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 17, rue de la Cathédrale, Nevers.

17 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Association des parents d'élèves de Saint-Félix de Rieutort.** But: éducation scolaire. Siège social: école publique de Saint-Félix de Rieutort.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons de Saint-François-Xavier.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 49, avenue Duquesne, Paris.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-François-Xavier.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 3, rue Oudinot, Paris.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque de Sarcelles.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire par l'organisation de loisirs culturels. Siège social: école de garçons, Sarcelles.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Lintissar El Djazaïria.** But: répandre l'éducation et l'instruction arabes et islamiques parmi les garçons et les filles musulmans de la commune d'Alger. Siège social: 7, rue François-Villon, Alger.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association Notre-Dame du Bout-du-Pont.** But: éducation postscolaire, sports, patronage. Siège social: 55 *bis*, rue du 14-Juillet, Pau.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, Ecole Saint-Michel.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Michel, place des Martinets, Saint-Julien-de-Vouvantes.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles, Ecole Sainte-Jeanne-d'Arc.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, route de Moisdon-la-Rivière, Saint-Julien-de-Vouvantes.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Nicolas,** 36, rue Amiral-Courbet, le Havre. But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social, 36, rue Amiral-Courbet, le Havre.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de parents d'élèves de l'école libre Auguste-Desgenetais de Lillebonne.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 28, rue de la République, Lillebonne.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de la commune de Châtillon-en-Vendelais.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de garçons de Châtillon-en-Vendelais.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Orphelinat de Bellevue.** But: protection de l'enfance et de la jeunesse féminine isolées; tout ce qui concerne leur formation morale et peut leur assurer les meilleures conditions de vie. Siège social: orphelinat de Bellevue, 20, rue Romain-Rolland, Saint-Vallier.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Amicale des anciens de la 1re armée française et des forces françaises libres** (section de Bourg). But: entr'aide; réunir ses membres pour retrouver l'esprit qui régnait au sein de la 1re armée. Siège social: Maison du combattant, Bourg.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Christol-les-Alès.** But: soutien de l'école. Siège social: foyer Sainte-Marie, Saint-Christol-les-Alès.

18 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Association amicale des parents d'élèves et amis de l'école laïque d'Unzent.** But: veiller à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement et du bien-être des enfants de l'école et à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque. Siège social: école publique d'Unzent.

18 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Union syndicale des commerçants, industriels et patentés du canton de Melle.** But: défendre les intérêts des adhérents. Siège social: mairie de Melle.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Augustin.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école. Siège social: 136, avenue de la République, Montgeron.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association des parents de l'école privée, dite Ecole du Bon-Pasteur,** à Lisieux. But: éducation mutuelle des familles et organisation de tous services et de toutes œuvres scolaires ou péri et postscolaires. Siège social: 17, rue d'Alençon, Lisieux.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Tulle. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame de Forges.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, Forges.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Beaune.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, 11, rue des Tonneliers, Beaune.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, place du Murger, Meursault.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Association des parents d'élèves de l'école Alix.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: à l'école, 1, rue Charles-le-Téméraire, Dijon.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Association des parents d'élèves de l'école Père de Mirebeau.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école libre, Mirebeau.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Auxerre. **Association de parents d'élèves de l'école privée de Migennes.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 51, rue Emile-Zola, Migennes.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Issingeaux. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Romain-Lachalm.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Saint-Romain-Lachalm.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Issingeaux. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Saint-Romain-Lachalm.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, Saint-Romain-Lachalm.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association des parents d'élèves de l'école privée Notre-Dame de filles du Petit-Auverné.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, place de l'Eglise, le Petit-Auverné.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Corsept, dite Ecole Sainte-Thérèse.** But: soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école Sainte-Thérèse, au bourg de Corsept.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles d'Ancerville.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, rue de la Place, Ancerville.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de parents d'élèves de l'école privée,** 11, rue du Bastion, le Havre. But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 11, rue du Bastion, le Havre.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. **Amicale laïque de Remumgol.** But: éducation. Siège social: école publique de garçons de Remumgol.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Association des parents d'élèves de l'école paroissiale de Juilly.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution paroissiale, rue Sainte-Marie, à Juilly.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Philomène.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 3, rue des Trois-Carreaux, Nevers.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'institution Saint-Victrice.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 15, rue Philibert-Caux, Bihorel.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 11, rue de l'Eglise, Deville-lès-Rouen.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école Nazareth.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 93, route de Paris, le Mesnil-Esnard.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. **Association des parents d'élèves de l'école de l'Enfant-Jésus de Soissons.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: 3, rue Saint-Rémy, Soissons.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association des parents d'élèves de l'école chrétienne maternelle de Rochebelle,** à Alès. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 4, faubourg de Rochebelle, Alès.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association des parents d'élèves de l'école chrétienne de garçons de Rochebelle,** à Alès. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 4 *bis*, faubourg de Rochebelle, Alès.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association des parents d'élèves de l'école chrétienne de filles de Rochebelle,** à Alès. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école, 4, faubourg de Rochebelle, Alès.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Girons. **Association de parents d'élèves de l'école libre de garçons de Saint-Girons.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école; éducation mutuelle des familles et entr'aide familiale. Siège social: école, 57, boulevard Frédéric-Arnaud, Saint-Girons.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Finhan,** avec classe enfantine. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Finhan.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'externat Saint-Jean-Baptiste,** école primaire de garçons. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 48, rue des Solitaires, Paris.

19 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'externat Notre-Dame,** école primaire de filles, 31, rue Clavel, Paris. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 31, rue Clavel, Paris.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Le Réveil aulnaysien.** But: développer les connaissances musicales pour tambours, clairons, trompettes et cors. Siège social: salle municipale, rue du 11-Novembre, Aulnay-sous-Bois.

19 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. **Association des parents d'élèves de l'école des filles de Tilly.** But: défense des intérêts de l'école. Siège social: école des filles, Tilly.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque Langevin.** But: grouper autour de l'école tous ceux qui, pénétrés de l'idéal laïque, s'engagent à défendre et aider l'école publique qui en est l'expression. Siège social: 26, avenue de Stalingrad, Garges-les-Gonesse.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque Curie.** But: grouper autour de l'école tous ceux qui, pénétrés de l'idéal laïque, s'engagent à défendre et aider l'école publique, qui en est l'expression. Siège social: 33, rue Pierre-Curie, Garges-les-Gonesse.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. **Amicale des malades.** But: organiser les loisirs des malades. Siège social: préventorium de Campestre, Lodève.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **Association des parents d'élèves de l'école de l'orphelinat Saint-Joseph,** à Villedieu-les-Poêles. But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école; entente avec les parents et maîtres et associations semblables. Siège social: école, rue de l'Orphelinat, Villedieu-les-Poêles.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Association des parents d'élèves de l'école libre Sainte-Thérèse de Négrepelisse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Thérèse, Négrepelisse.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale de l'école Saint-Yves.** But: maintien des relations amicales. Siège social: 1, rue Saint-Yves, Rennes.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Groupement excursionniste de la Loire.** But: éducation populaire de la famille par conférences, films, réunions et soirées littéraires, musicales et artistiques, sorties de plein air, excursions commentées. Siège social: 110, cours Fauriel, Saint-Etienne.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association des parents d'élèves de l'école Institution secondaire libre de jeunes filles.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Institution secondaire libre de jeunes filles, 19, avenue de la République, Beaune.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Mézières. **Association communale de chasse de Levrézy.** But: intensification de la production du gibier par la protection des nichées, le repeuplement, l'élevage, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: mairie de Levrézy.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Cucé en Cesson-Sévigné.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école de Cucé en Cesson-Sévigné.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Châtillon en Vendelais.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles de Châtillon en Vendelais.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Maure-de-Bretagne.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école privée de garçons de Maure-de-Bretagne.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Maure-de-Bretagne.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles de Maure-de-Bretagne.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de la Chapelle-Bouexic.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles de la Chapelle-Bouexic.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de la Chapelle-Bouexic.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de garçons de la Chapelle-Bouexic.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Montmelard.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de Montmelard.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Association des parents d'élèves de l'école La Providence,** à Varennes-les-Nevers. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: La Providence, Varennes-les-Nevers.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des chefs de famille et amis des écoles laïques de Cimiez.** But: œuvre d'éducation populaire. Siège social: école de garçons de Cimiez, Nice.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Centre d'étude et d'information de Provence.** But: assainissement de l'opinion publique et défense de la moralité. Siège social: 54, rue Paradis, Marseille.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Pierre.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école des filles, rue de l'Arquebuse, Vitry-le-François.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Les Bleuets de Rilhac-Rancon.** But: resserrer les liens d'amitié entre ses membres; liaison amicale entre l'école et les familles. Siège social: mairie de Rilhac-Rancon.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean de Mazamet.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: rue du Calibier, Mazamet.

20 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Geay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Geay.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque d'Illion.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons d'Illion.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de Saint-Aaron.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Saint-Aaron.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école paroissiale de filles Externat Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école paroissiale de filles Externat Sainte-Thérèse, 20, rue de l'Alouette, Saint-Mandé.

20 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école paroissiale de garçons Externat Notre-Dame.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école paroissiale de garçons Externat Notre-Dame, 21, rue Guynemer, Saint-Mandé.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Vrain.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social. 11, rue de la Libération, Saint-Vrain.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association des parents d'élèves de l'école de jeunes filles Sainte-Emilie** (paroisse Saint-Cléophas). But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Emilie, 3, rue Saint-Cléophas, Montpellier.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école publique de Verrières.** But: défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque; développement physique et moral de ses membres pour l'organisation de conférences, sorties, séances récréatives, pratique des sports. Siège social: école publique de garçons de Verrières.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Chevilly.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, 1, rue Nationale, Chevilly.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école des garçons (école privée) de Neuville-aux-Bois.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutenir l'école et les maîtres. Siège social: école libre de garçons, 18, rue des Villeneuves, Neuville-aux-Bois.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Association des parents d'élèves de l'école des filles Notre-Dame-de-la-Visitation.** But: apporter soutien matériel et moral à l'école. Siège social: école Notre-Dame-de-la-Visitation, rue Paul-Bert, Saumur.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 4, rue Paradis, Beaune.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du pensionnat Saint-Joseph.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 61, boulevard Viala, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Vue, dite Ecole Sainte-Anne.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Anne, au bourg de Vue.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Vue, dite Ecole Saint-Philbert.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Philbert, au bourg de Vue.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de la Saisse,** à Pont-de-Poitte. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de la Saisse, Pont-de-Poitte.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école maternelle privée de Montmorot.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école maternelle privée de Montmorot.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Anatoile,** Salins-les-Bains. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles de Saint-Anatoile, Salins-les-Bains.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Amour.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, rue Corcelles, Saint-Amour.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Saint-Amour.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, rue de la Brèche, Saint-Amour.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de filles de Villers-Farlay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph de filles, Villers-Farlay.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, 18, rue du Puits-Salé, Lons-le-Saunier.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Voiteur.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de Voiteur.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Digna.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Digna.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du cours Saint-Thomas-d'Aquin** (annexe). But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 16, rue des Pêcheurs, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Chauvigné.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement matériel de cette école. Siège social: école libre de filles de Chauvigné.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Bellevue (filles),** à Monceau-les-Mines. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes les activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes les associations semblables. Siège social: école, 1, rue de Varenne, Monceau-les-Mines.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Châtenoy-le-Royal.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école privée de Châtenoy-le-Royal, par Chalon-sur-Saône.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 27, rue du Guidon, Louhans.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du pensionnat du Sacré-Cœur.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 22, rue Barthélémy, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du cours Notre-Dame-de-France.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 132, rue Breteuil, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du cours Saint-Thomas-d'Aquin.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 23, rue Dieudé, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du pensionnat Sainte-Marthe.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 163, chemin de la Blancarde, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Centre médico-pédagogique Serena.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école. Siège social: Serena, la Panouse, Marseille.

21 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Externat Saint-Jacques.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de garçons Externat Saint-Jacques, 29, rue des Poissonniers, Reims.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Patronage saint-alpinien.** But: promouvoir, soutenir et favoriser l'éducation des jeunes d'Aixe-sur-Vienne. Siège social: place Aymard-Fayard, Aixe-sur-Vienne.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Thorens.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Thorens.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles Sainte-Thérèse.** But: assurer la gestion, le fonctionnement et le développement de ladite école. Siège social: 3 *bis*, rue Crémeau, Niort.

21 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de garçons Saint-André.** But: assurer la gestion, le fonctionnement et le développement de ladite école. Siège social: 3, rue Segrétain, Niort.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: liaison entre les familles et l'école. Siège social: 5, rue de Madrid, Paris.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Bringolo.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Bringolo.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Sainte-Marie-de-Jarnac.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, 22, rue Jules-Ferry, Jarnac.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Saint-Maurice-de-Jarnac.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Maurice, rue de la Font-Badant, Jarnac.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. Cercle normalien **Connaissance du monde.** But: éducation et culture par excursions, voyages, échanges sur le plan régional, national et international. Siège social: 2, boulevard Montauriol, Montauban.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de la Présentation-de-Marie de Saint-Julien.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien moral et matériel à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre de filles, Saint-Julien.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Ecole libre de filles de Saint-Jeoire-en-Faucigny.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Saint-Jeoire-en-Faucigny.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Marie de Cholet.** But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école et apporter à celle-ci un soutien matériel et moral. Siège social: 43, rue Saint-Bonaventure, Cholet.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons,** à Pont-Saint-Esprit. But: grouper les chefs de famille pour le plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, route de Goudargues, Pont-Saint-Esprit.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves du pensionnat Notre-Dame,** à Pont-Saint-Esprit. But: grouper les chefs de famille pour le plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: pensionnat Notre-Dame, Pont-Saint-Esprit.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Mézières. **Société d'éducation populaire laïque de Rimogne.** But: éducation scolaire, post et périscolaire. Siège social: école publique de Rimogne.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école Cours Jeanne-d'Arc de Cholet.** But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école et apporter à celle-ci un soutien moral et matériel. Siège social: 20, rue Devau, Cholet.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Antoine.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: traverse de l'Eglise (par le boulevard de Casablanca), Saint-Antoine, Marseille.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Provence** (annexe). But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 42, boulevard Emile-Sicard, Marseille.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Jeanne-d'Arc, rue Aristide-Briand, Pacy-sur-Eure.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents de l'école libre de Tresques.** But: grouper les chefs de famille en vue du plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école libre de Tresques.

22 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Laudun.** But: grouper les chefs de famille en vue du plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école libre mixte de Laudun.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Reine.** But: grouper les chefs de famille; apporter un soutien matériel et moral à l'école. Siège social: école Sainte-Reine, 2, rue du Château, Château-Chinon.

22 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Ecole libre de garçons de Saint-Jeoire-en-Faucigny.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, Saint-Jeoire-en-Faucigny.

24 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Féternes.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Féternes.

25 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Cezay-en-Forez.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Cezay.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de Saint-Gilles-du-Méné.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Saint-Gilles-du-Méné, par Laurenan.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 29 *bis*, quai du Verdanson, Montpellier.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Association des parents d'élèves de l'école Cours Jeanne-de-France.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 6, rue Grande, Châteauroux.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Association des parents d'élèves de l'école interparoissiale de filles de la Flotte-en-Ré.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles, rue du Général-Leclerc, la Flotte-en-Ré.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Amicale laïque de la Chapelle-sous-Uchon.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de filles, la Chapelle-sous-Uchon.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Nouic.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de Nouic.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marguerite,** à Cieux. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marguerite, Cieux.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons de Saint-Aubrin,** à Montbrison. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école, rue du Collège, Montbrison.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Lailly-en-Val.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Lailly-en-Val.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Lailly-en-Val.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, Lailly-en-Val.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'institut Saint-Félix.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: quartier Porte-Rouge, Beaucaire.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Pie-X.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Pie-X, Gorges

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles, dite Ecole de l'Immaculée-Conception.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de l'Immaculée-Conception, Gorges.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Jacques.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Jacques, 38, rue Saint-Jacques, Nantes.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles, dite Notre-Dame-de-la-Sagesse.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame-de-la-Sagesse, 16, rue du Frère-Louis, Nantes.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de l'externat Notre-Dame,** à Montbrison. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école, boulevard Chavassieu, Montbrison.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'institution Chavagnes.** But: soutien de l'institution et des maîtres. Siège social : institution Chavagnes, 11, rue Mondésir, Nantes.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Gervais.** But : soutien à la vie de l'école et entr'aide familiale; éducation mutuelle des familles. Siège social: 58, rue Thomas-Dubosc, Rouen.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école libre Saint-Vivien-Saint-Hilaire.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 7, rue Sainte-Claire, Rouen.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Cher. **Association des parents d'élèves de l'école d'éducation populaire de Notre-Dame-la-Blanche.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: école Notre-Dame-la-Blanche, rue Béthune-Charost, Bourges.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Madeleine.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Madeleine, 9, rue Henri-Delacroix, Reims.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Pierre.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 23, rue Brûlée, Reims.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Nay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, place Fontaine-d'Argent, Nay.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Santsenia de Larressore.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles de Santsenia, Larressore.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Saint-Chaptes.** But: grouper les chefs de famille pour le plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Saint-Chaptes.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse,** à Saint-Paulet-de-Caisson. But: grouper les chefs de famille pour le plus grand bien de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école Sainte-Thérèse, Saint-Paulet-de-Caisson.

26 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Association des parents d'élèves de l'école Les Chamois** (classes élémentaires). But: grouper les pères de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école Les Chamois, Saint-Gervais.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Alençon. **Association des parents d'élèves de l'institution de Marie-Immaculée,** à Sées. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Marie-Immaculée, rue Charles-Forget, Sées.

26 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Alençon. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph,** à Sées. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, rue Auguste-Loutreuil, Sées.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association de parents d'élèves de l'école de Vignogoul.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Vignogoul, Pignan.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. **Association des parents d'élèves de l'école de la Sainte-Famille.** But: défense des intérêts de l'école libre de Cluis. Siège social: école libre, rue de la Mission, Cluis.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Jurançon.** But: soutien matériel et moral de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, avenue Kreusburg, Jurançon.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Gan.** But: soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école privée de filles de Gan.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles, dite Ecole Saint-Michel.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Michel, route de la Forêt, Touvois.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Germaine,** à la Haie-Fouassière. But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Germaine, route du Pallet, la Haie-Fouassière.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Joseph.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 10, rue Octave-Feuillet, Nantes.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph,** à la Haie-Fouassière. But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, route de la Gare, la Haie-Fouassière.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Maumusson, dite Ecole Saint-Joseph.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, Maumusson.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Maumusson, dite Ecole Sainte-Marie.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, Maumusson.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Fédération nantaise des Cœurs vaillants et Ames vaillantes.** But: éducation physique et morale des enfants de sept à quatorze ans dans toutes les activités scolaires et périscolaires. Siège social: 1, rue Lorette-de-La-Refoulais, Nantes.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association de parents d'élèves de l'école privée des filles, dite Ecole Notre-Dame-de-Toutes-Joies.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: boulevard Albert-Thomas, Nantes.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles, dite Ecole Sainte-Jeanne-d'Arc.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, route de la Limouzinière, Saint-Colombin.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Louis.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Louis, route de la Limouzinière, Saint-Colombin.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte maternelle de Pont-James en Saint-Colombin.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école maternelle de Pont-James en Saint-Colombin.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Joseph.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, route de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, la Limouzinière.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles avec classe enfantine de la Limouzinière.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, route de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, la Limouzinière.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Jean-Baptiste.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Jean-Baptiste, route de la Garnache, Paulx.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Paulx.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, au bourg de Paulx.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Sainte-Anne.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Anne, chemin de la Chaussée, Touvois.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. **Association des parents d'élèves de l'école libre mixte d'Aviré.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, au bourg d'Aviré.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Ecole Saint-Maurice.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Maurice, au bourg de la Rouxière.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves de l'externat Notre-Dame.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 29, rue de l'Université, Reims.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Tarbes. L'Education populaire de Juillan se nomme désormais **Association des parents d'élèves de l'école libre de Juillan.** But: fonctionnement matériel de l'école libre de Juillan. Siège social: école libre, Juillian.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école Ozanam.** But: gestion des intérêts matériels et moraux de l'école. Siège social: école Ozanam, 9, rue des Argentiers, Limoges.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Caméra-Club de Touraine.** But: développement de l'art cinématographique d'amateur. Siège social: chez M. Barrier, 103, avenue de la Tranchée, Saint-Symphorien.

27 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Union gardoise des colonies de vacances et œuvres de grand air.** But: favoriser, promouvoir et soutenir toutes les œuvres de loisirs et de vacances pour enfants, adolescents et jeunes adultes. Siège social: 41, boulevard Gambetta, Nîmes.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Douvaine.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Douvaine.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles,** les Aubiers. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, route de Nueil, les Aubiers.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de filles du Pin.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles du Pin.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Terves.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Terves.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons des Aubiers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, route de Voultegon, les Aubiers.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de garçons du Pin.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, le Pin.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Cirières.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école des garçons, Cirières.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Cirières.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles de Cirières.

27 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école de Poilhes.** But: défense des intérêts matériels et moraux de l'école. Siège social: école libre, Poilhes.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association de parents d'élèves de l'école libre de filles Ecole Saint-Joseph de Servian.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, avenue de la Gare, Servian.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte de Saint-Cyr-de Favières.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée mixte, au bourg de Saint-Cyr-le Favières.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Canteloup.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: chez M. Martine, à Canteloup, par Croissanville.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie de Bessan.** But: défense des intérêts moraux et matériels de l'école. Siège social: école Sainte-Marie, Bessan.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Bessan.** But: défense des interêts moraux et matériels de l'école. Siège social: école libre de garçons, Bessan.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Puisserguier.** But: défense des intérêts moraux et matériels de l'école. Siège social: école Sainte-Thérèse, boulevard de l'Esplanade, Puisserguier.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école d'Alzon-Montagnac.** But: aide matérielle et morale des maîtres de l'école. Siège social: école d'Alzon-Montagnac.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école de Puységur, à Montagnac.** But: aide matérielle et morale des maîtres de l'école. Siège social: école de Puységur, Montagnac.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Saint-Gervais-sur-Mare.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, rue de Castres, Saint-Gervais-sur-Mare.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école libre d'Autignac.** But: gérance de l'école libre. Siège social: école libre d'Autignac.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association des parents d'élèves du premier cycle Institution Notre-Dame-de-Grâce.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: à l'école Institution Notre-Dame, Pelousey, par Pouilley-les-Vignes.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Gervasy.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école, des familles et des maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école libre de Saint-Gervasy.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des parents d'élèves de l'école de l'Immaculée-Conception.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec les associations semblables. Siège social: rue des Cabrolles, Menton.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association évangélique d'entr'aide.** But: création et fonctionnement d'une maison de retraite pour des vieillards des deux sexes. Siège social: 91, boulevard Gambetta, Nice.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des parents d'élèves de l'institut Jeanne-de-France.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec les associations semblables. Siège social: 13 *bis*, rue Paul-Déroulède, Nice.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des parents d'élèves du collège Stanislas de Nice.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec les associations semblables. Siège social: 2, boulevard de Cimiez, Nice.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école H.-Firmin.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à cette école. Siège social: rue Ferté-Milon, Uzès.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à cette école. Siège social: rue Boucairie, Uzès.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.